

Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit



CANTINE • LE SELF, INAUGURÉ EN MAI DERNIER

Le Mag

N° 26 • Juin 2023

Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : mairie.perignat@gmail.com

site internet : www.perignat-es-allier.fr



• Horaires d'ouverture au public

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

• Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage.

Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité.

L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay' », « UPS », « Pickup TNT »... Les seuls colis acceptés sont ceux au logo « Colissimo »

• Listes électorales

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de la commune :

- Par internet, via le téléservice proposé par service-public.fr ;
- en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02

• Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Pensez à apporter le livret de famille et la carte d'identité.

Etat civil

Premier semestre 2023

Bienvenue à

Mya, Gaby BOULINGUEZ AUDEGUY
née le 15 Janvier 2023,
Soann, Roger, Mickaël LARUELLE
Né le 18 Juin 2023

Ils se sont dit « Oui »

Daniel SAID et Haloua HOUMADI
le 29 Avril 2023,
Dilay ACIERIK et Rabiye OZCAN
le 6 Mai 2023,
Pierre DA SILVA et Alicia DELLAL
Le 24 Juin 2023

Ils nous ont quittés

Marcel DEPLAINE, le 17 Janvier 2023,
Gérald RALUY, le 6 Mars 2023,
Gérard, Fernand, René PLUME, le 24 Mars 2023

• Passeports & cartes d'identités

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres d'identité sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, nous vous invitons à vous rendre à la mairie de Cournon

Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 26 Janvier 2023 :

- **Approbation du PV du conseil municipal du 06/12/2022.** *Voté à l'unanimité.*
- **Budget – engagement du ¼ des dépenses d'investissement :** permet d'engager des dépenses en début d'année, avant le vote du budget. *Voté à l'unanimité.*
- **Incorporation de biens sans maître au domaine communal :** parcelles AD 87,88,89 et ZB 14,15,16. Après recherches et démarches, la loi stipule que les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés. *Voté à l'unanimité.*
- **EPF Auvergne : mise en place d'une convention de gardiennage parcelles AE 53,54,151 et 154 :** permet la mise à disposition des lieux en évitant la réalisation de travaux demandés par l'EPF. *Voté à l'unanimité.*
- **Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme : travaux d'éclairage public - optimisation des systèmes de gestion d'éclairage public :** remplacement des horloges astronomiques en horloges astronomiques connectables, subventionné à 90%. *Voté à l'unanimité.*
- **Formulation avis - projet schéma départemental 2023/2028 des Gens du Voyage.** Schéma actualisé par l'Etat et le Département. *Voté à l'unanimité.*
- **Acquisition des parcelles AA 361 et AA 326 pour alignement.** *Voté à l'unanimité.*

Conseil municipal du 9 Mars 2023 :

- **Approbation du PV du conseil municipal du 26/01/2023.** *Voté à l'unanimité.*
- **Renouvellement des conventions de partenariat avec la commune de Saint-Bonnet-lès-Allier :** occupation des bâtiments communaux dans le cadre du RPI et règles d'accueil et de prise en charge financière des enfants résidents à Saint-Bonnet. *Voté à l'unanimité.*
- **Mise à jour du plan de financement des travaux mairie :** celui-ci permet de demander des subventions additionnelles (objectif 80%) sur des montants maximums de dépenses. *15 voix pour, 4 contre.*
- **Etude pour les travaux de restauration de l'église :** Une seule offre reçue, et retenue, subventionnable à 80%. *Voté à l'unanimité.*
- **Création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) multisite :** permet de fixer des orientations d'aménagements sur des zones urbanisables globalement. *14 voix pour, 4 contre, 1 abstention.*
- **Projet de réaménagement du chemin de la Garde.** Choix de maîtrises d'œuvre pour la voirie et pour le volet paysager. *Voté à l'unanimité.*
- **FIC - Programmation 2023-2026.** Dans le cadre des Fonds d'Initiatives Communales portés par le

Département, la commune peut bénéficier de financements sous conditions sur certains projets. Choix des projets : réhabilitation de la mairie et réaménagement du Chemin de la Garde. *Voté à l'unanimité.*

- **Convention de rupture conventionnelle adjoint territorial d'animation.** *Voté à l'unanimité.*
- **Désignation d'un référent pour l'association d'Accompagnement Personnalisé pour l'Insertion (API).** Virgil Da Silva est désigné. *Voté à l'unanimité.*
- **Mise en place d'une caution lors de la location de tables et/ou chaises.** *Voté à l'unanimité.*
- **Modification des statuts Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme (ajout de compétences).** *Voté à l'unanimité.*
- **Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme - travaux d'éclairage public : éclairage aux abords de la maison de retraite & complément éclairage chemin de Saint Georges.** *Voté à l'unanimité.*
- **Formulation avis - notification nouvelle version - modification n°2 PLUH de Billom Communauté :** *Voté à l'unanimité.*

Conseil municipal du 13 Avril 2023 :

- **Approbation du PV du conseil municipal du 09/03/2023.** *Voté à l'unanimité.*
- **Mise en place d'un règlement budgétaire et financier.** Permet de faciliter la réalisation d'opérations s'étalant sur plusieurs années. *Voté à l'unanimité.*
- **Vote du Compte de Gestion 2022 :** bilan des opérations faites par la trésorerie. *Voté à l'unanimité.*
- **Vote du Compte Administratif 2022 :** bilan financier de la Mairie. *14 voix pour, 3 abstentions.*
- **Affectation des résultats 2022 :** Report des résultats 2022 au budget 2023. *15 voix pour, 3 abstentions.*
- **Vote des 3 taxes :** les taux sont maintenus à l'identique. *Voté à l'unanimité.*
- **Vote des subventions aux associations** avec les règles fixées en commission. *15 voix pour, 3 abstentions.*
- **Vote du budget primitif 2023.** *15 voix pour, 3 abstentions.*
- **Vote des tarifs municipaux 2023 :** *Voté à l'unanimité.*
- **Mise en place d'une convention pour la location de tables et chaises.** *Voté à l'unanimité.*
- **Extension et renforcement du réseau d'eau potable rue de la Charreyre-Basse.** *Voté à l'unanimité.*
- **Renouvellement convention pour la garde des animaux capturés dans le cadre de la fourrière.** *Voté à l'unanimité.*
- **Plan de financement étude travaux de restauration de l'église.** Ce plan permet la demande de subvention auprès de la DRAC. *Voté à l'unanimité.*
- **Retrait d'un conseiller municipal de la commission Action Sociale.** Fanny Blanc se retire. Pas de candidature de remplacement. *Voté à l'unanimité.*
- **SIAVA : rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement collectif.**

Finances communales : Comptes 2022

● Le **budget de fonctionnement** comprend les dépenses nécessaires à la vie de la commune pour assurer les services rendus à la population et entretenir les équipements et les espaces publics (Le principal poste est celui du personnel qui représente environ 50% du budget).

● Le **budget d'investissement** permet de financer les projets communaux. En dépenses figurent principalement le remboursement du capital des emprunts (les intérêts sont au fonctionnement), et les opérations décidées au sein des commissions. En recette se trouvent l'excédent de fonctionnement, les subventions et les éventuels nouveaux emprunts.

La différence entre ces recettes et ces dépenses permet de dégager un excédent, basculé vers le budget investissement l'année suivante.

Budget de fonctionnement 2022	
Dépenses 2022	- 1 326 980,58 €
Recettes 2022	1 588 551,02 €
Résultat 2022	261 570,44 €
Report 2021	510 000,00 €
Résultat cumulé 2022	771 570,44 €

Budget d'investissement 2022	
Dépenses 2022	- 511 539,90 €
Recettes 2022	215 905,68 €
Résultat 2022	- 258 242,81 €
Report 2021	- 37 391,41 €
Résultat cumulé 2022	-295 634,22 €

L'excédent de fonctionnement doit couvrir le capital des emprunts à rembourser, qui se trouve dans la section dépenses du budget d'investissement. Le solde constitue l'autofinancement, lequel, avec les subventions obtenues et les éventuels emprunts, permet de couvrir le reste à charge pour la commune.

L'excédent de fonctionnement 2022 (771 570,44 €) couvre le déficit d'investissement (-295 634,22 €) et permet de constituer une réserve pour le budget prévisionnel 2023.

Taxes communales :

Les taux restent inchangés :

- Taxe foncière (bâti) : 49.6 %
- Taxe foncière (non bâti) : 145.65 %
- Taxe d'habitation (maisons secondaires) : 16.17 %

Tarifs communaux

● LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Pérignatois : 220,00 €
- Extérieurs : 525,00 €

● LOCATION MATERIEL

- Tables et chaises (entre 1 et 50)
 - Non livré : 20,00 €
- Tables et chaises (+ de 50)
 - Non livré : 40,00 €

● TAXE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

- Droit stationnement véhicule promotion commerciale : 77,00 €
- Emplacement de taxi : 285,00 €
- Droit de place foires/marchés : 0,20 € / m2

● CIMETIERE

- Concession trentenaire : 65,00 € / m2
- Cavurne : - Emplacement 15 ans : 561,00 €
- Emplacement 30 ans : 640,00 €
- Colombarium : - Case 15 ans : 272,00 €
- Case 30 ans : 544,00 €
- Plaque jardin du Souvenir : 150,00€

● ALIMENTATION (par personne)

- Petit Déjeuner : 4,00 €
- Repas festif : 12,00 €
- Prestation festivité (amuse-bouche) : 4,50 €
- Repas :
personnel communal / CCAS / MARPA : 4,00 €
personnel extérieur : 6,00 €

SBA : 3 bonnes raisons d'utiliser les Points d'Apport Collectif (PAC)

Il existe 2 PAC sur la commune : à proximité de la place Onslow (apports de 30 litres), et rue de la Sagne (apports de 90 litres). Le SBA souhaite en déployer davantage. Ces PAC sont accessibles à tous, dès lors que vous demandez une carte au SBA.



● se rendre au PAC plutôt qu'utiliser son bac de 120 litres permet une économie de 37% pour le bac vert, et 54% pour le bac jaune !

● les tiroirs des PACS sont surdimensionnés, vous pouvez dépasser les volumes indiqués !

● Les PAC étant toujours accessibles, débarrassez-vous rapidement de vos déchets odorants !



Modalités d'attribution des subventions aux associations

Comme convenu en 2022, un point a été fait sur les modalités de subventions aux associations. Le postulat de base a été rappelé à savoir : Aider de la façon la plus équitable possible l'ensemble des associations de la commune dans la pratique d'activités régulières et dans l'organisation de leurs animations ponctuelles avec une volonté de soutenir d'une façon plus marquée les publics jeunes (moins de 18 ans) dans la pratique régulière d'une activité.

Après discussion, plusieurs points sont ressortis :

- instaurer une proportionnalité pour soutenir le fonctionnement des associations en tenant compte de leur taille.
- Renforcer le soutien à la pratique d'une activité régulière par les publics jeunes
- Augmenter la différence de soutien entre habitants de Pérignat et extérieurs licenciés ou pratiquant une activité régulière

Les propositions concrètes sont synthétisées ci-dessous :

● **Subvention de fonctionnement :**

Afin de permettre aux associations d'avoir un socle de fonctionnement, la commune subventionne chaque association en fonction de son nombre d'adhésions, de façon dégressive sur la base de 4€ par adhésion payante :

De la 1^{ère} à la 20^{ème} adhésion : 4€ par adhésion

De la 21^{ème} à la 50^{ème} adhésion : 2€ par adhésion

Au-delà de la 50^{ème} adhésion : 1€ par adhésion

● **Subvention d'activité :**

Afin d'inciter la pratique d'activité, la commune subventionne chaque association proposant une activité spécifique

régulière, qu'elle soit sportive ou culturelle, en favorisant 4 fois plus les enfants que les adultes, et 2 fois plus les pérignatois que les extérieurs, soit :

16€ par enfant pérignatois, 8€ par enfant extérieur

4€ par adulte pérignatois, 2€ par adulte extérieur

● **subvention d'encadrement :**

La commune alloue une enveloppe de 1000€, répartie entre les associations finançant un encadrement des activités pour les enfants. Celle-ci est ventilée au prorata du coût d'encadrement par enfant.

● **subvention d'animation :**

Une enveloppe de 1500€ est allouée aux animations gratuites proposées par les associations aux pérignatois, à hauteur de 50% sur des dépenses spécifiques, plafonnées à 600€.

● **subvention d'investissement :**

Une enveloppe de 1500€ est allouée aux investissements faits par les associations, à hauteur de 50% sur des dépenses spécifiques, plafonnées à 600€.

Une convention pour l'accès à la culture pour tous.

En lien avec les différentes manifestations organisées en partenariat avec la section culture de l'Amicale Laïque (cinéma plein air, projections du festival Traces de Vie, représentations théâtrales) et Billom Communauté, le bureau municipal a relayé le souhait exprimé par les conseillers municipaux impliqués dans cette dynamique pour établir des partenariats sur ce volet culturel et pour qu'un cadre plus précis soit fixé.

Ce afin d'accompagner l'organisation d'animations culturelles en lien avec les objectifs de la mairie, de la communauté de communes (pays d'Art et d'Histoire, commission culture) et du département : accès à la culture au plus grand nombre, renforcement du lien entre les habitants, soutien au spectacle vivant, appropriation des sujets sociétaux d'actualité, ...

Sur cette base, un projet de convention d'objectifs et de moyens a été travaillé, sur la base d'un minimum de 5 manifestations annuelles dont au moins 2 gratuites. Le montant annuel de la subvention alloué a été fixé à 1500 €.

Vivre ensemble...

Ci-dessous quelques rappels de comportements à respecter pour le bien-être de tous, humains comme animaux.

- **Les nids d'hirondelles** installés sur les débords de toits ou en tout autres lieux font l'objet d'une stricte protection et ne peuvent pas être détruits. Les contrevenants s'exposent à une amende.

- **Les feux** sont interdits sur la commune particulièrement en période de de sécheresse. Plutôt que de brûler les végétaux, il est recommandé de les composter ou de les amener sur la plateforme de recyclage de Billom ou de l'Ecopôle (ouverte aux habitants le mercredi matin) . Il est strictement interdit de brûler des déchets dans des incinérateurs particuliers. Les fumées et les particules dégagées lors de ces incinérations sont particulièrement dangereuses pour la santé et pour l'environnement.

- Afin de respecter la tranquillité du voisinage, il est recommandé d'éviter **l'usage d'engins ou d'outils à moteurs thermiques bruyants** le matin avant 9h00 et le soir après 19H00, pendant les heures de repas et le dimanche.

- Merci de ramasser **les déjections** de vos animaux de compagnie lors de promenades sur la voirie et les espaces publics.

Budget prévisionnel 2023

Le budget 2023 proposé est marqué par une relative stabilité en fonctionnement et par l'inscription de deux opérations marquantes en investissement. L'intégralité du budget peut être consulté en mairie.

Colette Henrion, adjointe au budget et aux finances, est à votre disposition pour toute information complémentaire.

● Budget de fonctionnement : Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 2 081 525,49 €

DEPENSES de fonctionnement	Budget 2023	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	489 900,00	Comprend notamment : Eau & assainissement, Electricité, Gaz, Alimentation (centre de Loisirs), fourniture et équipements, contrats de prestation (ménage, repas, maintenance...), travaux divers, activité centre de loisirs et école, etc...
Charges de personnel	784 028,00	Comprend notamment : salaires, cotisations, médecine du travail...
Virement à la section d'investissement	579 475,84	Permet de financer la section investissement
Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 843,65	Comprends notamment : dotation d'amortissements
Autres charges de gestion courante	172 000,00	Cotisations au Service d'Incendie et organismes (SIVOS, SMTC, SIVOM, SIEG, AMF, API, APA, AICRI), subvention aux associations, impôts, indemnités des élus
Charges financières	31 400,00	Intérêts des emprunts et autres charges
TOTAL	2 085 647,49	

RECETTES de fonctionnement	Budget 2023	OBSERVATIONS
Excédents antérieurs reportés	535 000,00	Montant issu d'une partie du résultat de fonctionnement 2022
Atténuations de charges	40 000,00	Remboursement de rémunération de personnel
Produits des services des domaines et ventes diverses	236 157,49	Comprend notamment : loyers divers, redevances des services périscolaires, remboursement emprunt MARPA, refacturations diverses
Impôts et taxes	904 780,00	Comprend notamment : taxes locales, compensation intercommunales, fond de péréquation, taxes sur ventes immobilières
Dotations participations	354 200,00	Comprend notamment : dotation forfaitaire, DGF, dotation nationale de péréquation, participation St Bonnet, subventions (CAF, PSO, CEJ)
Autres produits de gestion courante	15 000,00	Revenus de loyers & Logidôme
Produits financiers	10,00	
Produits exceptionnels	500,00	
TOTAL	2 085 647,49	

L'habituel principe de prudence, dépenses plutôt majorées et recettes légèrement sous estimées, a de nouveau été respecté.

>>> Côté dépenses :

L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement est globalement maintenu, notamment au niveau des fluides (électricité, gaz, eau, carburant). Outre les gestes d'économie toujours rappelés aux différents gestionnaires ou utilisateurs, les températures ont été ramenées à 19° à l'école, au centre de loisirs, à la mairie et à la salle polyvalente, à 16° dans la salle de sport. Mais, cet effort est mis à mal par les augmentations très importantes du coût de l'énergie, notamment de l'électricité.

Ainsi, le poste qui connaît la plus grosse augmentation est celui de l'énergie avec un coût au MWh de notre contrat groupe (négocié via territoire d'Énergie 63) quasiment doublé. Début 2023, pour les bâtiments, l'augmentation est multipliée par 2,35 : nous passons de 0,2€ par KW/h à 0,48 € par KW/h. Pour l'éclairage public, l'augmentation est multipliée par 1,4 : nous passons de 0,16€ par KW/h à 0,23 € par KW/h. Une demande d'amortisseur électricité a été faite fin mars mais, en attente d'une réponse, 120 000€ ont été inscrits contre 60 000€ l'an dernier.

Au niveau de l'alimentation (restauration scolaire), notre fournisseur API, nous a informé qu'une augmentation de 7,2 % serait appliquée.

Hormis ces deux postes qui connaissent les augmentations les plus significatives, les autres dépenses sont reconduites sans grandes variations.

Avec les augmentations dues à la majoration du point d'indice et certaines dispositions (GIPA), l'évolution de la masse salariale est contenue. La titularisation de trois agents fin 2022 et le recrutement au centre de loisirs d'un agent titulaire fait augmenter cette ligne, augmentation atténuée par la mise en disponibilité de notre DGS.

>>> Côté recettes :

Sur le volet recettes, ces dernières ont été reconduites avec la marge de prudence évoquée en préambule.

La DGF (dotation globale de fonctionnement) est stable à 140 000 euros.

Dans la mesure où il a été proposé de ne pas changer le niveau des trois taxes, la recette des impôts pourra évoluer uniquement avec les nouvelles constructions et avec la mise à jour éventuelle des bases, évolution qui relève d'une stricte prérogative de l'État.

Budget d'investissement : Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à 1 847 254,99 €

DEPENSES d'investissement	Budget 2023
Mairie et bâtiments communaux	20 000,00
Eclairage public	90 000,00
Matériel technique	10 000,00
PADEL (Financement total : ANS + Région + Tennis)	102 000,00
Réseau informatique et téléphonie	10 000,00
Etude urbanisme (reste à réaliser 2022)	87 040,80
Diagnostic eaux pluviales	30 000,00
Création d'espaces culturels - Etude (r-à-r 2022)	101 836,80
Création d'espaces culturels (rénovation Mairie)	450 000,00
Travaux Bruchet	51 000,00
Aménagements espaces publics	130 045,01
Mission Haie (reste à réaliser 2022)	15 000,00
Matériel cantine (budget + reste à réaliser)	30 000,00
Voirie	50 000,00
Chemin de la Garde	14 550,00
Etude travaux église	73 136,40
Etude ZAC multisites	8 640,00
Extension réseau eau potable	30 000,00
Opérations financières (Solde de la section d'investissement 2022, emprunts, travaux en régie...)	544 005,98
TOTAL	1 847 254,99

Le budget présenté et voté reprend l'ensemble des propositions faites par les conseillers municipaux lors du débat d'orientation budgétaire et des commissions « Finance » préparatoires.

RECETTES d'investissement	Budget 2023
Padel (subvention DSIL*) *dotation de soutien à l'investissement local	51 000,00
Réseau informatique et téléphonie (subvention DSIL + reste à réaliser 2022)	15 443,50
Etude urbanisme (subvention + r-à-r 2022)	163 945,60
Création d'espace culturel (sub + r-à-r 2022)	57 116,00
Création d'espace culturel (sub LEADER & Région)	450 000,00
Travaux Bruchet (Subvention + reste à réaliser 2022)	9 696,00
Mission Haies (subvention + reste à réaliser 2022)	9 654,00
Matériel Cantine (subvention)	8 378,02
Etude travaux église (DRAC, Région, Département)	57 290,18
Virement de la section de fonctionnement	579 475,84
Opérations financières (dont : produits de cessions, récupération d'acompte, Fond de compensation TVA, excédents de fonctionnement capitalisés...)	445 265,85
TOTAL	1 847 254,99

>>> Aux opérations habituelles de voiries et de bâtiments s'ajoute plus spécifiquement celle du Chemin de la Garde, laquelle commencera par les études dont les prestataires (géomètre et paysagistes) ont été retenus par le conseil municipal. Une opération a été ouverte pour le renouvellement du matériel de cantine et pour l'instauration d'un self, inauguré en Mai dernier.

>>> L'opération inscrite la plus significative est la **restauration de la mairie et sa mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite** (obligation légale) dont le montant pour la première tranche a été fixé à 450 000 euros. Le déclenchement de cette opération et son niveau d'investissement seront assujettis aux réponses données à nos demandes de subventions.

Comme suite aux dernières estimations définies dans le cadre de l'avant-projet définitif réalisé par le cabinet d'architectes Boris Bouchet et aux différents contacts pris auprès des financeurs potentiels, le plan de financement a été mis à jour, il intègre des demandes actualisées au titre de la DETR, de la DSIL, du FIC et du Fonds vert. Ce dernier est un nouveau dispositif doté de 4 milliards d'euros au niveau national. Il peut être mobilisé dans le cadre d'opérations de rénovation thermique des bâtiments et des installations de chauffage dans le cas où celles-ci permettent d'améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 30%.

Les contacts pris avec les services de la préfecture et du Conseil Départemental nous ont permis de bénéficier d'une aide précieuse pour l'élaboration des dossiers.

Ce nouveau plan de financement s'appuie sur des chiffrages permettant de demander des subventions sur des **montants maximum** de dépenses. Ceci étant, des discussions devront être engagées avec la maîtrise d'œuvre pour aboutir à un projet en rapport avec les capacités d'autofinancement de la commune. Un travail a été effectué avec l'architecte pour

trouver des points sur lesquels des économies sont réalisables, et une recherche de subventions complémentaires a été faite également : Région, Etat (DETR, DSIL, Fonds Vert), Département (FIC acquis + FIC sollicité). Il ne resterait que 20% à la charge de la municipalité.

Désignation	Montant HT
- Fonds européens -Leader (acquis)	300 000.00 €
- Département -FIC (acquis)	57 116.00 €
- Région (acquis)	150 000.00 €
- Etat -DETR (sollicité)	214 020.00 €
- Etat -DSIL (sollicité)	150 000.00 €
- Département -FIC (sollicité)	110 000.00 €
- Etat - Fonds vert (sollicité)	317 000.00 €
- Autofinancement Mairie	326 840.00 €
TOTAL	1 624 976.00 €

>>> L'étude pour la **restauration de l'église** devrait se réaliser sur la fin de l'année mais dépendra de la réactivité des services de la DRAC à nous répondre.

En effet, suite aux différents contacts pris avec ces derniers, début 2022, un cahier des charges a été rédigé et une offre publiée en décembre pour obtenir une proposition de devis pour la réalisation d'une étude de faisabilité des travaux de restauration de l'Église Ste Agathe. Malgré une relance en janvier une seule offre nous est parvenue. Il s'agit du cabinet ACA architecture. Cette offre de prestation globale intègre :

- une étude architecturale (ACA) pour 36 972.00 € HT
- une étude sur les décors peints (Muro dell' Arte) pour un montant de 8 320.00 € HT
- une étude de sol (Alpha BTP) pour 7 520.00 € HT
- une étude structurelle (BMI) pour 8 135.00 € HT.

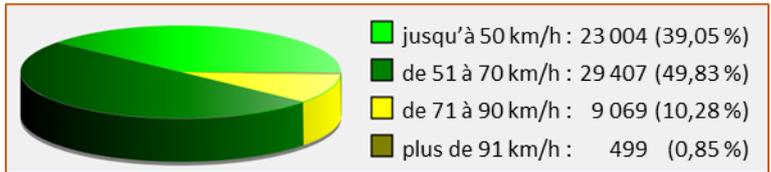
La totalité de l'offre s'élève à 60 947.00 € HT sur laquelle nous pourrions obtenir un niveau de subvention pouvant aller jusqu'à 94% (sous réserve d'obtenir une dérogation de l'Etat, demande faite). Ainsi l'étude complète ne coûterait que 3657 € à la commune.

Radar et circulation... quelques chiffres

Comme évoqué dans le bulletin de décembre dernier, nous avons été subventionnés par le département, avec le fruit des amendes de police, pour nous équiper d'un radar pédagogique. Outre l'aspect immédiat sur la réduction de la vitesse, il nous a également permis de compter les véhicules circulant dans les 2 sens de circulation. Un second radar pédagogique sera installé sur la RD 1 à proximité du foyer occupationnel, afin de faire ralentir les véhicules venant de Mirefleurs.

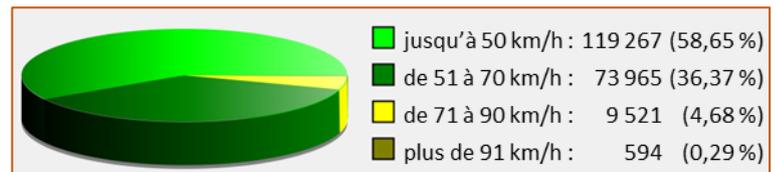
● Route du Pont (zone 50 km/h)

En Janvier dernier, pendant 10 jours, le radar a permis de faire ralentir les véhicules venant de Cournon, puisque sur la période, près de 40% des conducteurs respectaient la limite, et la moitié roulaient entre 50 et 70 km/h. Le radar fait ressortir le ralentissement matinal, avec une moyenne entre 20 et 25 km/h sur le créneau 7h30-8h.

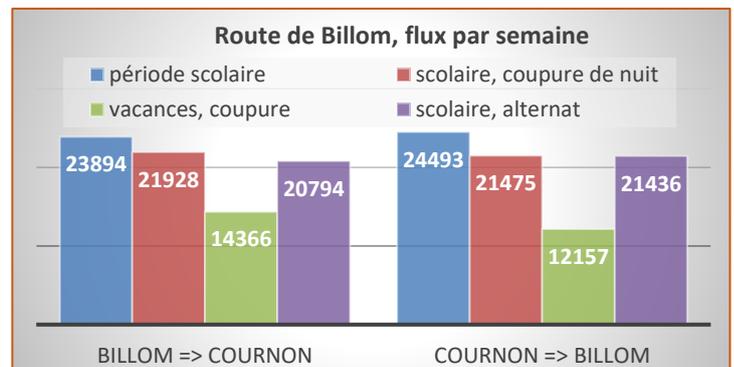


● Route de Billom (zone 50 km/h)

● De Mars à mi-Mai, les conducteurs venant de Billom ont levé le pied, car près de 60% respectaient la limitation à 50 km/h ! (Seul 20% en sens inverse, quittant Pérignat, sans voir le radar)



● On observe la diminution du trafic liée aux travaux du pont : le graphique ci-contre montre le flux de véhicules sur une semaine pendant les 4 phases successives (circulation normale, puis coupée de nuit, puis coupée totalement durant les vacances, puis rétablie en alternat).

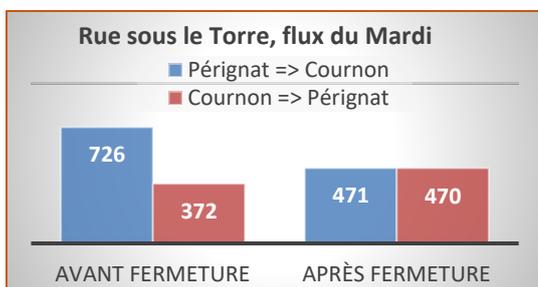


► En temps normal (bleu), il y a moins de véhicules venant de Billom que se rendant vers Billom : certains usagers auraient donc toujours contourné Pérignat pour se rendre dans la métropole (pour éviter les ralentissements ?), mais traversent quand même Pérignat pour en revenir. Il en est de même avec l'alternat (violet).

► L'alternat ne provoque qu'une baisse de 13% de la circulation sur la semaine.

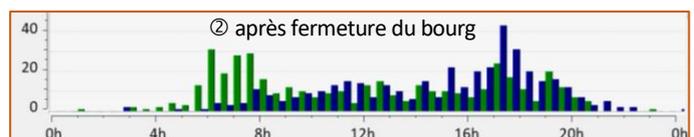
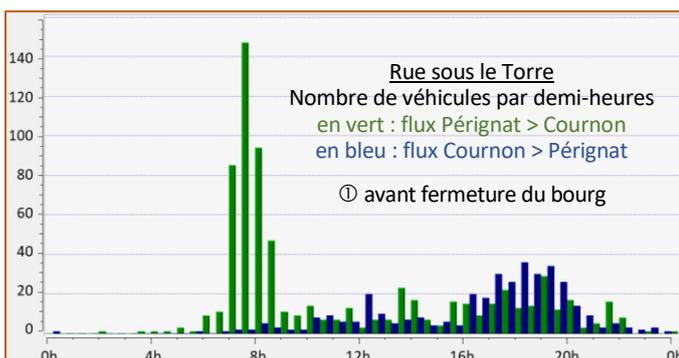
● Rue sous le Torre (zone 30 km/h) : avant puis après la mise en place de potelets, dans le sens Pérignat > Cournon.

● dans l'ensemble la vitesse n'est pas excessive dans la mesure où la rue aboutit immédiatement à un stop. Cependant, quelques pics, jusqu'à 90 km/h, sont observés sur les 2 périodes. Nous demandons aux conducteurs (riverains comme usagers du complexe sportif) de lever le pied, la rue est fréquentée par des piétons, adultes comme enfants.



● En termes de trafic : plus de 700 véhicules par jour sortaient de la Rue sous le Torre, avec des pointes jusqu'à 147 véhicules par demi-heure le matin, entre 7h30 et 8h00 (illustration ci-dessous). Seuls 300 à 400 véhicules circulaient en sens inverse, essentiellement des riverains et utilisateurs du complexe sportif. La différence entre ces 2 flux laisse imaginer le nombre de véhicules de transit coupant par le bourg pour éviter l'avenue de l'Allier.

La fermeture du bourg a provoqué une forte diminution du nombre de véhicules sortant le matin. La fréquentation de la rue a été rééquilibrée (autant de passages dans un sens que dans l'autre). Elle ne dépasse pas celle qu'elle était avant la fermeture, bien que des usagers supplémentaires l'utilisent. En effet, la rue dessert 150 foyers et le complexe sportif dont la salle de sport, très fréquentée en fin d'après-midi et les week-end (expliquant ainsi les flux à double sens le soir, en plus des retours des riverains à leur domicile).



Zone pilote d'habitat : l'opération poursuit son chemin

La démarche « Zone pilote d'habitat » poursuit son chemin. Après les deux installations sur « l'îlot des chats » (une maison neuve et une maison restaurée), le porteur du troisième projet (une maison neuve de plain-pied) a renoncé à sa construction. L'indemnité prévue dans ce cas a été versée et le terrain est à nouveau en vente. Des contacts pris avec le commissariat Massif nous ont permis d'obtenir une aide pour un accompagnement

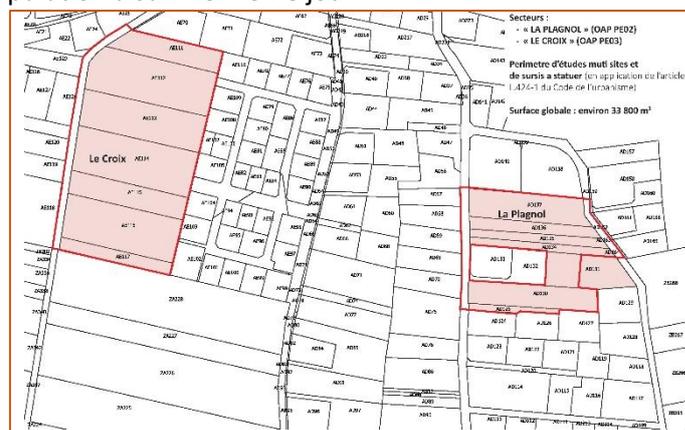
architectural complet (jusqu'à la remise des clés) pour ce terrain et la maison située au 12 rue du Gazou. Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie. La grange restante fait l'objet d'un projet de construction de gîte. Enfin, la maison située au 18 de la rue du Gazou a été vendue après que le permis de construire a été délivré. Trois logements de type T3 seront créés pour être loués.

Zone d'Aménagement Concertée : un outil d'aménagement au service d'un urbanisme choisi.

>>> La loi « Climat et résilience » a fixé aux communes un objectif appelé Zéro artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050. S'appuyant sur le constat fait de la disparition de l'équivalent d'un département tous les 7 ans, il s'agit de réduire progressivement notre consommation de terre agricole, pour la construction et les aménagements, en la diminuant de 50% d'ici 2031 et de 100% en 2050. Dans ce cadre, le PLUI-H de Billom communauté, instauré fin 2019, avait déjà réduit considérablement les surfaces à bâtir des 25 communes qui la composent et, pour optimiser leur utilisation, avait positionné des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sur l'ensemble du territoire. Il en existe trois sur Pérignat : La Plagnol, Le Croix et La Tiolle. Cette dernière, la plus proche du bourg et la plus petite en surface, a déjà fait l'objet de discussions entre les propriétaires, le bailleur Assemblia et la commune, pour un aménagement global en lien avec la parcelle AE 63, déjà construite. Les deux autres (La Plagnol et Le Croix) peuvent être aménagées à tout moment dès l'instant où elles le sont dans leur ensemble. Des contacts ont déjà été pris dans ce sens par des aménageurs soit en mairie soit auprès des propriétaires.

>>> Afin d'anticiper cette perspective et de mieux l'encadrer en donnant une orientation d'aménagement claire en lien avec les objectifs de la collectivité, le conseil municipal a souhaité fixer un cadre via la création d'une zone

d'aménagement concertée (ZAC). Par la mise en place de ce dispositif, un cahier des charges décrivant les attentes de la commune et celles des habitants, notamment des riverains, sera défini : nombre de lots, cheminements (voitures, piétons, vélos), espaces publics... À l'issue de ce processus, un appel à candidature et une analyse des offres appuyées sur un règlement de consultation permettront alors de retenir l'aménageur qui aura fait la meilleure proposition respectant ce cahier des charges. Le cabinet Siam conseil a été choisi par le conseil municipal pour accompagner cette démarche. Une réunion a rassemblé les propriétaires le 4 Juillet. Une réunion publique d'information à destination de l'ensemble de la population a suivi le même jour.



Chemin de la Garde

Le marché pour la mise en place d'un schéma global d'assainissement, porté par le SIAREC (acronyme à définir) et des eaux pluviales, porté par la commune a été attribué en avril dernier. Ces études devraient être terminées mi 2024. Concomitamment à celles-ci, une maîtrise d'œuvre a été retenue par le conseil municipal pour définir les travaux à venir sur le chemin de la Garde et monter les dossiers de subvention pouvant accompagner leur réalisation (cabinet GEOVAL pour la partie VRD et Fabriques pour la partie paysagère). Ainsi, en fonction de l'avancée effective de ces dossiers, le chantier pourrait être programmé pour la mi 2024. L'ensemble des riverains a été invité à une réunion de concertation qui a eu lieu le vendredi 16 juin en mairie.

Village en chantier : faire ensemble autrement



● Transformation de la place Onslow



Après un an d'expérimentation, le chantier de la place Onslow s'achève ! A la suite des ateliers participatifs, le chantier de la place avait permis de piétonniser temporairement cet espace (en conservant l'accès des véhicules des riverains) et des aménagements temporaires avaient été réalisés : jardinières en plessage, estrade en bois devant la Maison Grenouille etc. A la suite d'une période de test et de son bilan, il a été choisi collectivement de **pérenniser le caractère piéton de la place grâce**

à la **plantation de quatre muriers platanes** qui apporteront de la fraîcheur au cœur du village. Autour des arbres, des parcelles de terres ont été créées afin de végétaliser la place : les plantations participatives d'avril ont permis de la fleurir avec des plantes résistantes et vivaces (iris, lavandes, hémérocailles etc.). Enfin, un très beau banc a été réalisé par Gregory Roudaire, agent des services techniques de Pérignat, à partir de bois d'acacia local.



● Plantations participatives à l'école, au centre de loisirs et sur la place !



Le vendredi 28 et le samedi 29 avril ont été placés sous le signe de la plantation printanière ! C'est tout d'abord à l'école et au centre de loisirs que chaque élève a pu planter un végétal local, vivace et résistant aux chaleurs de l'été, grâce à la mobilisation d'habitants et habitantes ainsi que de parents bénévoles, des institutrices et du centre de loisirs. Le lendemain, une équipe d'une vingtaine de bénévoles ont également pu **planter**

des végétaux sur la place Onslow, nouvellement piétonnée et arborée. Au cœur d'une démarche participative nommée « Village en chantier », de nombreuses plantes étaient issues de **dons de Pérignatois et Pérignatoises**, et deux beaux « arums » ont été offerts par l'artisan fleuriste « A cœur fleuri » avenue de l'Allier à Pérignat. **Plusieurs bénévoles ont permis grâce à leurs conseils avisés** le choix de végétaux adéquats pour la place. **Merci à tous et à toutes ! Rendez-vous à l'automne pour les prochaines plantations.**



● Chantier du Bruchet

Au mois d'avril, un nouveau chantier participatif a eu lieu, cette fois-ci dans le quartier du Bruchet. Ces aménagements, à savoir **différents types de bancs, ont été choisis à la suite d'un atelier participatif afin de favoriser la convivialité dans le quartier et offrir un espace de repos**. De la peinture a été réalisée au sol afin de ralentir le passage des voitures et de marquer la présence de cet espace. **L'aménagement sera testé jusqu'à septembre et un bilan sera établi au niveau du quartier**. Merci aux personnes ayant participé au chantier ! Celles-ci ont pu apprendre ou s'exercer à la découpe, à l'assemblage, à poncer, mais aussi à un peu de jardinage pour réaliser des bordures végétalisées.



Le travail produit en janvier sur la vieillesse à Pérignat avait permis d'identifier également la nécessité **d'un parcours de bancs entre la MARPA et le bourg** : c'est pourquoi deux autres bancs ont été réalisés en chantier participatif. L'un a été installé près du Clos du Bruchet et l'autre rue de la Résistance, afin de favoriser la mobilité, notamment des personnes âgées. En effet, l'installation de **« bancs d'arrêt d'urgence »** se retrouvait aussi dans une proposition du médecin de Pérignat afin de favoriser les déplacements à pied et à vélo et, par là-même, la santé de tous et de toutes.

● Chantier du Domaine du Croix

Dans le cadre de Village en chantier, après le quartier des Suides, c'est Le Croix qui a pu profiter d'un chantier de quartier. Le système est simple : tout quartier, groupe de voisins ou voisines structuré ou improvisé, peut solliciter l'organisation d'un atelier de quartier afin de décider d'aménagements qui pourraient l'améliorer. A la suite de cet atelier, la mairie et le collectif d'architectes Rural Combo préparent et mettent en œuvre un chantier participatif pour réaliser les aménagements en question. Au Domaine du Croix, du 15 au 18 juin, une vingtaine de participants et participantes ont construit avec un grand enthousiasme des cages de foot pour les enfants, un terrain polyvalent (pétanque, molkky), une petite cachette et des bancs de différentes formes. L'aménagement sera testé pendant 6 mois avant d'en faire le bilan. Merci à toutes celles et ceux qui ont mis la main la pâte, en construisant, en cuisinant, en encourageant ! RDV en octobre pour le prochain chantier de quartier à Pérignat. **Plus d'information : czamith.perignat@gmail.com**



TESTEZ MOI !

JE SUIS UN AMÉNAGEMENT TEST

BONJOUR !

J'ai été construit en avril 2023 à la suite d'un atelier participatif ouvert à tous les habitant-es du quartier.

Mon usage sera testé pendant quelques mois.

UN BANC LOCAL

J'ai été fabriqué à partir de bois local (30 km autour de Pérignat) dans le cadre de la démarche **Village en chantier** (mairie et association Rural Combo).

VOUS VOULEZ LE MÊME DANS VOTRE QUARTIER ? CONTACTEZ-NOUS



DES REMARQUES, DES QUESTIONS ?

Pour vos retours écrivez à czamith.perignat@gmail.com ou rendez-vous en mairie.

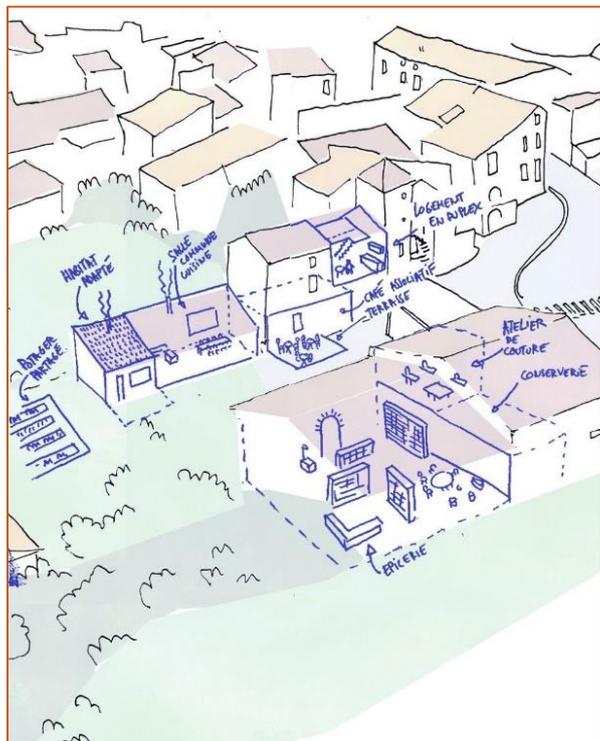







• De l'habitat intergénérationnel à Pérignat ?

Au mois de janvier, le « Village en chantier » s'est intéressé en particulier à la **vieillesse à Pérignat-sur-Allier**. Un temps de résidence à



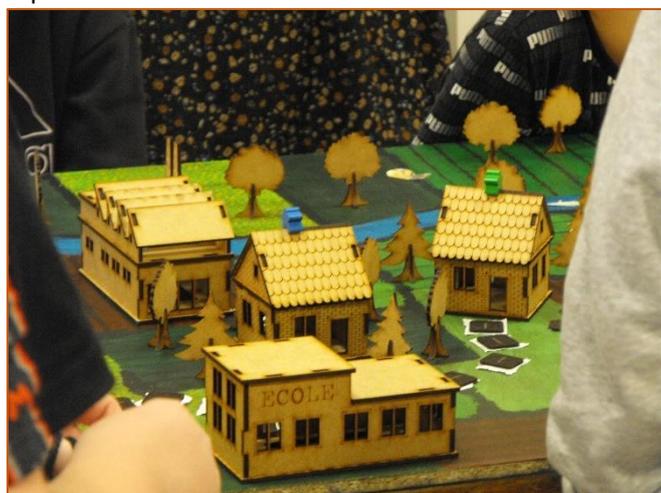
la MARPA ainsi que plusieurs entretiens avec différents habitants et habitantes du village ont permis d'identifier des besoins face à la **vieillesse dans le village**, et en particulier celui de **pouvoir rester en lien avec les autres**.



Le samedi 18 mars, plusieurs personnes sont venues à la mairie pour participer à un atelier de **réflexion sur les possibles avvenirs de la maison Guerre**, une ancienne ferme du centre bourg. Deux groupes d'habitants, accompagnés par les architectes de Rural Combo, y ont imaginé des projets d'habitat « inclusif »¹ : de l'habitat « intergénérationnel », croisant des logements seniors, des logements familiaux, un studio pour un ou une jeune, un grand jardin et des espaces communs ont été projetés dans cet espace ! Ces propositions se retrouveront dans le plan guide en cours d'écriture.

• Le « Débrouilloville » à l'école

Le mardi 23 mai, la classe de CM1 de Pérignat a rencontré l'association des Petits Débrouillards. Ensemble, ils ont expérimenté le Débrouilloville, un jeu durant lequel les enfants ont imaginé la construction d'un village, tout en prenant conscience des problématiques d'urbanisme.



Afin de poursuivre cet effort collectif de réflexion, les habitants de Pérignat-ès-Allier ont été invités à venir participer à un atelier "action" le samedi 24 juin au matin pour réfléchir ensemble aux actions à mettre en place pour bien vivre dans le village, faire face aux bouleversements climatiques à venir ou encore aux situations d'isolement de certains habitants.

¹ L'habitat inclusif constitue une forme "d'habiter" complémentaire au domicile (logement ordinaire) et à l'accueil en établissement (hébergement). Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé. L'habitat inclusif peut concerner des personnes vieillissantes comme en situation de handicap.

● La Fresque du climat



Le samedi 11 mars, une quinzaine d'habitants et d'habitantes ont bénéficié de la formation-jeu « La Fresque du Climat », qui explique de **manière scientifique et ludique le fonctionnement du réchauffement climatique**. La formation avait également été dispensée aux élus locaux la veille, le vendredi 10 mars. La Fresque du Climat avait passé la semaine en question son millionième participant ! Pour plus de renseignements sur la Fresque, vous pouvez vous rendre sur le site de « La Fresque du climat » ou écrire à auvergne@fresqueduclimat.org.



La dernière ligne droite :
prioriser les actions du plan guide avec les habitants et habitantes !

Les derniers six mois de « Village en chantier » seront consacrés à la thématique de l'environnement, et permettront également de faire connaître les perspectives du plan guide aux Pérignatois et Pérignatoises. **Plusieurs ateliers seront dédiés à la présentation du contenu possible du plan guide après de nombreux mois de diagnostic et de conception collective, et permettront aux participants et participantes de prioriser les différentes actions pour l'avenir du village.** Ils permettront de se poser la question suivante : **quelles sont les actions les plus urgentes ?** Par exemple : faut-il avant tout créer un city-

stade ou rénover l'école ? Créer de l'habitat inclusif ou végétaliser le village ? Par ailleurs, deux nouveaux chantiers de quartiers sont prévus. L'ensemble du programme des ateliers et manifestations a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres, mais n'hésitez pas à le réclamer à villageenchantier@gmail.com

Le samedi 24 juin de 10h à 12h s'est déroulé un atelier "action" pour débattre sur des propositions faites par Rural Combo et la Mairie, de les modifier et d'en ajouter

>>> Prochains rendez-vous : <<<

- **le samedi 16 septembre de 10h à 12h** pour l'atelier "choisir" dédié à la **priorisation des propositions à intégrer** dans le plan guide de Pérignat
- **le jeudi 19 octobre à 18h** pour la **restitution** du contenu du plan guide



Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Un PAT qu'est-ce que c'est ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) visent à rassembler et fédérer un ensemble d'initiatives et d'acteurs pour répondre à un enjeu de relocalisation de l'alimentation. Ils sont réalisés de manière concertée entre des acteurs divers : collectivités, État, producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, organismes de recherche, de conseil, financeurs... Ensemble, ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'existant et des besoins du territoire sur lequel ils vivent et élaborent des solutions pour rendre plus transparents les processus à l'œuvre de la fourche à la fourchette et pour permettre à l'ensemble de la population d'accéder plus facilement à une alimentation locale, saine et de qualité.



Le PAT du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez

Depuis 2017, un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** est engagé sur **le Grand Clermont et le Parc Livradois-Forez**. En appui à d'autres outils et actions déjà existantes sur le territoire, il vise à développer un modèle agricole et alimentaire soutenable, en agissant de manière transversale sur de multiples déterminants : foncier, production, outils de transformation, éducation, consommation, santé, etc.

Le Grand Clermont et le Parc naturel régional Livradois-Forez ont inscrit depuis de nombreuses années dans leurs documents fondateurs (Charte du Parc et SCOT du Grand Clermont notamment) la volonté de travailler sur le développement de l'agriculture et de l'alimentation de proximité. Les deux structures cultivent une coopération entre leurs deux territoires depuis plusieurs années. Afin d'aller plus loin sur ces thématiques elles ont décidé de porter ensemble un projet de territoire pour l'alimentation de demain.

• Un 4ème Forum itinérant pour explorer les défis de la transition alimentaire

La dernière édition du Forum Alimentaire Local du PAT s'est achevée le 26 mai dernier. Pour la deuxième fois consécutive, les pilotes du PAT ont invité l'ensemble des acteurs locaux à découvrir 7 initiatives lors d'une semaine itinérante sur le Grand Clermont et le Livradois-Forez.

Du 22 au 26 mai, plus de 150 participants ont à nouveau montré l'intérêt de se retrouver et d'échanger sur les enjeux qui nous préoccupent collectivement en matière de transition agricole et alimentaire locale. Le Forum de 2022 avait permis d'en explorer les défis et près d'une centaine de propositions avaient été formulées par les participants puis priorisées lors d'une session plénière interactive.

Cette année, les organisateurs du Forum ont choisi de se pencher sur six défis et de creuser les problématiques et les leviers associés. Chaque jour, une vingtaine de personnes s'est rejointe pour visiter un site, une entreprise ou une exploitation et prolonger la réflexion avec les éclairages de plusieurs intervenants lors d'une table-ronde thématique :

• **Défi 1** « La place des collectivités face à la gestion du foncier agricole et au renouvellement des générations agricoles » (Visite de la montagne de la Serre)

Pour chaque rencontre, le collectif de chercheur associé au PAT a réalisé une prise de notes et une observation des enjeux exposés par les intervenants et les participants. En fin de semaine, cette documentation « à chaud » des échanges a servi de support à une restitution racontée et imagée du Forum, réalisée par Claire Planchat (INRAE) et Clémence Rebourg (INRAE/Agence d'Urbanisme Clermont Métropole).

Plus d'informations sur le site : <https://pat-grand-clermont-parc-livradois-forez.fr/>

• **Défi 2** « L'accompagnement à l'évolution des pratiques agricoles » (Visite de l'exploitation agricole du CFPPA de Marmilhat, Lempdes)

• **Défi 3** « La place des citoyens-consommateurs dans l'évolution des systèmes de distribution et des filières agricoles » (Magasin Bienvenue à La Ferme, Clermont-Fd)



• **Défi 4** « Les modèles économiques pour allier accessibilité et qualité de l'offre alimentaire » (Visite de l'EBE Jardins Solidaires, Gerzat)

• **Défi 5** « La place des entreprises agroalimentaires dans la relocalisation de l'alimentation » (Visite de l'entreprise Brüggén, Thiers)

• **Défi 6** « La transition des établissements de restauration collective et la prise en compte des jeunes » (Visite du collège de Mortaix, Pont-du-Château).

Moustique tigre : restons vigilants

Le moustique tigre, noir et blanc, réapparaît chaque printemps et nous accompagne jusqu'à l'automne. Originaire d'Asie du Sud-Est, c'est l'une des espèces les plus invasives au monde.

Le moustique tigre se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale blanche sur son thorax noir visible à l'œil nu, et aux rayures qu'il porte sur ses pattes.

La femelle moustique tigre pond ses œufs sur la partie sèche qui jouxte une surface d'eau. Ce moustique trouve majoritairement en zone urbaine des milieux propices à son développement : vases, futs d'eau de pluie, pièges à sable des bouches d'égout, creux d'arbre... et 2 facteurs sont indispensables : la présence d'une eau stagnante durant toute la durée du cycle larvaire et une température minimum. La mise en eau des gîtes de moustiques-tigres par la pluie permet l'éclosion des œufs et le développement des larves, et après quelques jours, l'émergence des adultes. D'autre part, à l'approche de l'hiver, quand les jours raccourcissent, les œufs pondus par les femelles entrent en hibernation. Ces œufs étant résistants au froid,

l'éclosion est reportée au printemps suivant. Le moustique tigre est une espèce agressive qui sévit de jour avec un pic d'activité au lever du soleil et en fin d'après-midi, dont l'aire de vol est limitée à 100-150 mètres de leur lieu de reproduction.

Rappelons qu'une piqure de moustique tigre peut être dangereuse car il est vecteur de plusieurs maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, des gestes simples doivent désormais devenir des réflexes :

- Rangez ou videz les contenants où l'eau peut s'accumuler : coupelles, seaux, arrosoirs, brouettes, jeux d'enfant, gamelles pour animaux, pieds de parasol.
- Gérez les eaux de pluie : vérifiez l'écoulement des gouttières, couvrez les récupérateurs de pluie, entretenez votre pompe de relevage.
- Entretenez vos piscines.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter le site moustigre.org



Frelon asiatique :

La campagne de piégeage a remporté un franc succès.

Vous avez été nombreux à acheter un piège et à informer la mairie des résultats avec photos pour confirmer l'identification.

Il est certain que le nombre de nids cette année sera réduit pas ce piégeage de printemps qui vise spécialement les reines fondatrices de nouveaux nids.

Mais il faudra des actions répétées les années à venir pour espérer avoir un impact durable. Chaque nid produit de nombreuses reines pour l'année suivante, ce qui explique l'invasion rapide de tout le territoire ; ainsi le périmètre de déplacement du frelon est de plusieurs kilomètres.

Il ne faut rien lâcher et poursuivre cette action surtout au printemps et à l'automne. Certains départements ont investi largement pour l'aide au piégeage, il faut espérer que cela donnera des idées aux autres.

480 plants pour les haies

Commencé en 2017, le chantier de plantation de haies et d'arbres continue son bout de chemin. Sous la houlette de Eric Barbry et de Christine Voquer, bénévoles qui ont accepté d'accompagner le déroulement opérationnel de ce projet, c'est plus de 450 végétaux (arbres et arbustes) qui ponctuent désormais les chemins aux lieux dits Le moins, Les Allots, le Chemin Romain, soit 1,5 km environ à ce jour.

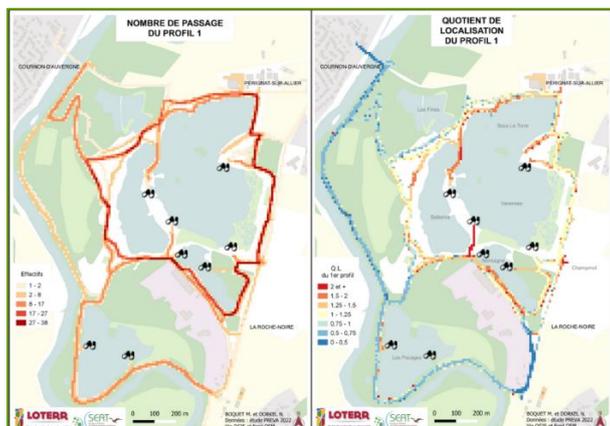
Outre la captation du carbone qu'elles permettent, ces haies constituent une composante essentielle du paysage et de l'équilibre écosystémique de notre territoire. Véritables brise-vent, elles retiennent l'eau, protègent les sols de l'érosion et constituent un habitat précieux pour de nombreuses espèces animales et végétales, auxiliaires de l'agriculture.

Réalisé en partenariat avec le propriétaire et les agriculteurs, ce chantier de plantation a coûté jusqu'à présent 10500 euros subventionnés à hauteur de 80% par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.



Des nouvelles de l'Ecopôle

Résultats de l'étude sociogéographique des usages au sein de l'Ecopôle du Val d'Allier.



Le 18 avril dernier, une présentation des résultats de l'étude de fréquentation de l'Ecopôle du Val d'Allier a été faite dans les locaux de la mairie de Pérignat ès Allier. Pour rappel, cette étude coordonnée par le SEAT à l'appui de fonds LEADER a pour objectif de mieux comprendre les pratiques des visiteurs du site.

Les résultats sont une aide à la décision sur les questions d'aménagement, de sécurisation du site et de gestion du public afin de réussir à faire cohabiter activités humaines et préservation de la nature.

Vous pouvez dès à présent retrouver le rapport de présentation de cette enquête sur le site internet :

<https://ecopolevaldallier.fr/etude-de-frequentation/>

La zone agricole de Champmot

Depuis plusieurs semaines, l'association Rural Combo travaille sur la construction d'un nouvel atelier qui sera en partie mis à disposition des maraîchers de l'espace test agricole. Il préfigurera le projet de ferme agroécologique expérimentale et pédagogique de l'Ecopôle. Pour ce projet, le SEAT et l'équipe d'architectes à l'œuvre misent sur des matériaux locaux, avec une structure en bois local provenant de la scierie de Sauxillanges, ainsi que des matériaux de réemploi comme les fermes de toit en bois qui proviennent de l'ancien restaurant du pont de Cournon ou des bacs acier qui seront (ré)utilisés en couverture.

Non loin, l'équipe de Martin Delarue, architecte et concepteur associé au Laboratoire de créations artistiques et techniques BGXP, travaille à la construction d'un habitat léger en bois. Modulable, sans fondations et entièrement démontable, cette expérimentation architecturale est fabriquée à partir d'un bois issu de la région (scierie charpenterie de la Loire) et privilégie une fois encore l'utilisation de matériaux propres et durables, avec l'utilisation de la paille broyée et de la ouate de cellulose comme isolant.

Ces deux équipes ont été retenues grâce à leur parti pris d'utiliser sur leur projet respectif des ressources



renouvelables certifiées, de mettre en œuvre des techniques plus sobres et moins énergivores, de réemployer et d'utiliser des matériaux recyclés et recyclables pour les façades extérieures ou l'intérieur des bâtiments.

En somme, des structures pensées au regard des enjeux actuels du territoire et qui s'inscrivent parfaitement dans la transition écologique et dans la démarche d'écovalorisation portée par l'Ecopôle du Val d'Allier.

Le projet d'une nouvelle gouvernance continue

Débuté en 2022 avec le concours de la Fondation de France, la construction du projet GEVA (Gouvernance pour l'Ecopôle du Val d'Allier) se poursuit. Un travail de réflexion de fond est en cours afin de coconstruire le futur cadre de gestion de l'Ecopôle du Val d'Allier, en accord avec l'ensemble de ses valeurs.

Plusieurs séminaires et échanges collectifs ont eu lieu depuis le début de l'année 2023 et d'autres sont prévus prochainement afin de construire petit à petit un système de gouvernance pérenne. Ces rendez-vous sont animés par La Soupe à l'Ortie, une structure spécialisée dans l'animation et la facilitation pour l'accompagnement de collectifs dans la coopération et ont déjà rassemblé un grand nombre de collaborateurs, un grand merci à eux pour leur participation. Le dernier séminaire a eu lieu le 7 juin à la Roche Noire. **Si vous êtes intéressé pour participer activement ou en tant qu'observateur à ce projet, contactez-nous dès à présent (contact@ecopolevaldallier.fr)**

Programme estival de l'Ecopôle du Val Allier



Cette année encore, l'Ecopôle du Val d'Allier vous propose un programme d'animations gratuites et variées pour petits et grands avec comme thème spécifique les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques et humides. De quoi rythmer votre été ! Balades pédagogiques, animation nature,

observation de nos amies les chauves-souris, petit théâtre japonais au bord de l'Allier, photographie... L'Ecopôle vous accueille avec ses partenaires pour vous faire découvrir ou redécouvrir de manière ludique les fonctions des zones humides, la faune et la flore locale.

SAMEDI 13 MAI : 14H30 - 17H00
Balade découverte de la forêt alluviale de l'Ecopôle - Jean-Philippe Barbarin - Naturaliste
Réservation - OT Mond'arverne

MERCREDI 24 MAI : 09H00 - 12H00
Observation des oiseaux - LPO Auvergne
Réservation - LPO Auvergne

SAMEDI 24 JUIN : 9H30 - 12H00
"Balade photosensible" Approche photographique - POSE SAUVAGE
Réservation - OT Mond'arverne

JUILLET
"Mar'eudage pédagogique" avec POSE SAUVAGE et sensibilisation avec Les Pieds à Terre et la LPO Auvergne

MERCREDI 5 JUILLET : 9H30- 12H00
Animation nature "L'eau dans tous ses états" - POSE SAUVAGE
Réservation - OT Mond'arverne

MERCREDI 12 JUILLET : 10H00- 12H30
Balade commentée en zones humides : focus libellule - Jean-Philippe Barbarin - Naturaliste
Réservation - OT Mond'arverne

MERCREDI 26 JUILLET : 14H30/16H/17H30
JEUDI 27 JUILLET : 9H30/11H/13H
Petit théâtre japonais sur les rives de l'Allier - LE PETIT RACONTARD
Réservation - OT Mond'arverne

JEUDI 17 AOÛT : 20H00 - 22H00
Les demoiselles de la nuit - Chauve Souris Auvergne
Réservation - Auvergne Destination

8 AU 10 SEPTEMBRE : 20H00
Festival Ecopolys
Programme à venir - SEAT

Informations
SEAT - ECOPOLE DU VAL D'ALLIER
WWW.ECOPOLEVALDALLIER.FR
04 73 78 96 83

RÉSERVATION
AUVERGNE DESTINATION
WWW.AUVERGNE-DESTINATION.COM
OT MOND'ARVERNE
WWW.MONDARVERNE.COM
04 73 79 37 69
LPO AUVERGNE
WWW.AUVERGNE-RHONE-ALPES.LPO.FR
06 14 90 94 82

Le festival Ecopolys revient en septembre 2023 pour une 6^{ème} édition !

La 5^{ème} édition du festival Ecopolys a été, en 2022, une vraie réussite pour l'équipe du SEAT et tous les intervenants qui ont contribué à faire de ces 5 jours une fête conviviale autour du partage. Cette année, le festival s'organise autour du thème "Transitions et transmission" et aura lieu sur le site Champmot du vendredi 8 au dimanche 10 septembre 2023. Au programme, des ateliers nature, visites de sites, observation de la biodiversité, spectacles, expositions, démonstrations, marché de producteurs et d'artisans locaux, fête des

associations et bien d'autres activités vous attendent ! Retrouvez très bientôt tout le programme sur le site de l'Ecopôle du Val d'Allier : <https://ecopole-valdallier.fr>



RECHERCHE BÉNÉVOLES !

A cette occasion, l'Ecopôle a besoin de vous ! Nous recherchons des bénévoles pour 1 heure, une demi-journée ou plus. Si vous souhaitez vous investir dans ce festival, n'hésitez pas à nous contacter par mail ecopolevaldallier@gmail.com ou par téléphone 06 65 20 40 20.

A la MARPA, on ne s'ennuie pas !

- Le 21 février, un **Mardi Gras** pas comme les autres à la Marpa de Pérignat es Allier. Et non ! La troupe de Notre Dame de Paris a souhaité y faire une petite représentation ! Et les résidents à leur tour ont souhaité les accueillir comme il se doit avec quelques accessoires tirés de leur armoire. Ils ont pu montrer leurs talents de chanteur en participant au karaoké. Et on a dégusté tous ensemble les bugnes. Des moments de convivialité, de partage et de joie entre les résidents et le personnel.



- Jamel a organisé un petit **challenge** sur une semaine : 3 épreuves Fléchettes, les Anneaux et la Pyramide. Le 25 mai c'était les résultats !



- Le 6 mars direction le **cinéma "Le Gergovie"** à Cournon pour voir le film "Juste ciel"



- Un chiffre qui peut faire peur : près de 40% des élèves étudiant en sixième ne lisent pas bien à leur entrée en sixième. Les résidents ont souhaité faire une dictée ! Le 24 février un **certificat d'études primaires** a été organisé à la Marpa ! Différentes épreuves : la dictée, les mathématiques et l'histoire/géographie.



- Le 21 Mars : Sortie **Bowling** pour les résidents de la Marpa, un esprit de compétition ! Notre doyenne de 97 ans a remporté la partie ! Bravo à tous pour leur bonne humeur, il faut rappeler que pour la majorité : c'était une grande première !



- Le réseau des bibliothèques de l'intercommunalité est venu animer des **après-midi Jeux**. Aline, Agnès et Denise ont joué avec les résidents et ils ont pu découvrir de nouveaux jeux : Qwirkle, Tortuboom, Pick up Sticks...



- Le 4 mai nous sommes partis à la découverte des bancs installés près de la Marpa.



Des projets intergénérationnels à la MARPA



● Le 1^{er} avril, une **chasse aux œufs** était organisée à la Marpa en partenariat avec l'association Enfa'randole. Avec les œufs trouvés, une omelette géante a été préparée pour le plaisir des petits et des grands. Les résidents avaient également décoré des œufs pour les enfants.



Un moment de rencontre très chaleureux, les enfants ont distribué les œufs en chocolat aux résidents. Merci à l'ensemble des bénévoles et aux participants.

● Le **Projet "On Cuisine"** s'est déroulé sur trois jours pendant les vacances scolaires d'Avril. Les résidents de la Marpa et les enfants du Centre de Loisirs de Pérignat se sont retrouvés avec leurs tabliers. L'objectif était de partager avec les enfants le plaisir de cuisiner, de les guider dans leur réalisation et dans leur geste : de faire ensemble !

Première matinée le Mardi 11 avril à la Marpa : Réalisation d'une entrée : 2 Verrines

Deuxième étape le Jeudi 13 Avril direction le centre : Création du dessert. Au menu : Tiramisu aux framboises et cuillères en chocolat

Le vendredi 14 avril : On coupe, on épluche ! On mange tous ensemble. Les résidents viennent tous manger au centre



● Le jeudi 6 avril : nous recevons les enfants de l'école de la Roche Noire âgés de 3 à 6 ans pour partager un **après-midi jeux** ! Projet Intergénérationnel "Jouons Ensemble" Les résidents ont fait des gâteaux pour le goûter. Un goûter bien mérité car le bus a oublié les enfants et ils sont venus à pied !!! Trop contents et impatients de venir voir les papis et mamies de la Marpa donc pas question d'annuler !

Le vendredi 5 Mai Un **concert de l'école de musique** de l'intercommunalité a été proposé aux résidents. Flûtes, violons, piano, chansons...Un moment très chaleureux et très apprécié de tous ! autre date le **lundi 19 juin** : au programme l'accordéon.



Des nouvelles du Foyer Occupationnel

• Échanges et intégration avec les Bouchon d'Amour 63

Un nouveau projet de bénévolat est en cours grâce à l'association « les Bouchons d'Amour 63 ».

Une douzaine de résidents seront impliqués dans cette mission de collecte de bouchons en plastique. Ils seront chargés de les trier afin de pouvoir les envoyer à une société fabriquant des conteneurs poubelles recyclables. L'argent de la vente sera reversé à l'association Handi-chiens et à la Fédération Française Handisport.

A ce jour la première étape fut de construire une table de tri avec des matériaux de récupération afin de pouvoir étaler les bouchons et conserver ceux qui sont acceptés. Les résidents sont également allés sensibiliser les commerçants afin de mettre à disposition des clients, des boîtes de collecte pour les bouchons en plastique. Ils iront régulièrement récupérer ces boîtes afin de faire le tri.

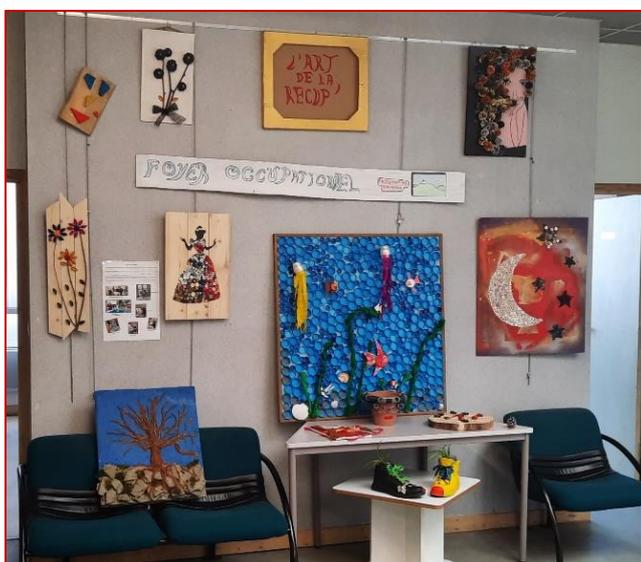
Les résidents pourront se rendre plusieurs fois par semaine, accompagnés, dans la salle ados mise à disposition de la mairie selon les heures d'ouverture.

L'objectif premier est l'intégration, les échanges entre citoyens d'un même village par le biais de récolte et de recyclage avec la participation de bénévoles des alentours et des habitants de Pérignat sur allier qui souhaitent prendre part à ce projet.

> *Les Bouchons d'Amour 63, les résidents du foyer occupationnel Croix Marine en partenariat avec la Municipalité de Pérignat sur Allier.*



• « L'art de la récup » : les résidents exposent !



Le foyer occupationnel Croix Marine a eu l'opportunité à deux reprises d'exposer sur le thème « **l'art de la récup** » leurs créations.

En mars 2023 au festival « Culture dans tous les sens » avec l'association Lee Voirien et à la mairie de Pérignat-ès-Allier d'avril à mai 2023. Le recyclage est l'élément moteur de cet atelier, avec utilisation de divers matériaux pour leur donner une nouvelle vie. Parmi ces objets on trouve des gobelets, boutons, bouchons, pots de fleurs, lunettes ou pommes de pin.

La Maison Grenouille recevra la prochaine exposition « l'art de la récup » fin août.



Mutuelle Villages

Comme suite à des demandes exprimées par quelques habitants lors de rencontres avec les élus, des renseignements ont été pris pour mettre en place un dispositif « Mutuelle Villages » sur la commune.

Par le jeu d'un regroupement des adhésions, ce dernier permet aux habitants qui le souhaitent, de bénéficier d'une couverture aussi intéressante, voire plus, que leur Mutuelle actuelle à un niveau de cotisations moins élevé. Aucune participation n'est demandée à la commune qui n'aurait qu'à donner son aval pour enclencher la démarche. Dans un souci de transparence, plusieurs mutuelles avait été sollicitées.



Dans un contexte de difficultés d'accès aux soins et d'offre pléthorique de contrats de complémentaire santé, il vous est proposé d'adhérer à une mutuelle restée fidèle aux principes de solidarité, de démocratie et de proximité.

Des exigences fortes

« Ma mutuelle de Village » est un contrat de complémentaire santé qui répond à plusieurs exigences fortes :

- **une grille de garanties commune** à tous les adhérents : chacun est solidaire des autres dans les mêmes conditions, sans sélection des risques liée aux revenus
- **une cotisation qui n'augmente pas avec l'âge** (85,20 EUR/mois en 2023 de 60 ans jusqu'à 120 ans), au contraire de la pratique des tranches d'âge par la plupart des complémentaires santé
- **un socle de garanties solide**, conforme au « contrat responsable », incluant le « **100% Santé** » en optique, dentaire et aides auditives, ainsi que **l'homéopathie**
- **le respect de l'indépendance des soignants** : les adhérents à « Ma Mutuelle de Village » n'ont aucune obligation, aucune incitation financière, à aller vers un « réseau de soins ». Ils sont **libres** de choisir des professionnels de santé proches de chez eux
- **un bulletin d'adhésion individuelle** qui permet à chaque adhérent de Pérignat es Allier de **participer** aux décisions de sa mutuelle, en devenant délégué, administrateur

Une vraie mutuelle

« Ma Mutuelle de Village » est une offre proposée par la **MIPSS Auvergne**, petite mutuelle de **proximité**, basée à Clermont-Ferrand.

Créée il y a **70 ans**, par les salariés des organismes de Sécurité Sociale, la MIPSS Auvergne est aujourd'hui ouverte à tous.

Contrairement à la plupart des mutuelles, la MIPSS Auvergne est restée fidèle aux valeurs historiques de la mutualité, avec

- la pratique d'une réelle **solidarité** entre ses membres sans sélection des risques (grille de garantie unique, absence de tranches d'âge) ;
- un haut niveau de **démocratie**, concrétisé par le vote des décisions importantes (prestations, cotisations, orientations, ...) chaque année par l'Assemblée Générale, à laquelle **chaque adhérent** peut participer en devenant délégué ;
- une **proximité** réelle : ses adhérents n'ont pas affaire à une plateforme téléphonique mais aux salariées de la mutuelle qui connaissent très bien la réglementation mais aussi le dossier de chaque adhérent.

Porter haut ces valeurs n'est pas contradictoire avec une **assise financière** solide : la mutuelle dispose d'une marge de solvabilité de **5 fois** le minimum légal.

Adhésions

« Ma Mutuelle de Village » est proposée à aux habitants de Pérignat es Allier qui le souhaitent et aux membres de leur famille.

L'adhésion, de même que la résiliation de votre assurance actuelle, sont **possibles tout au long de l'année**, sauf cas particuliers.

Vous pouvez vous procurer des documents d'information auprès de la Mairie ou de la Mutuelle.

Contacts

Site : <https://mipss-auvergne.fr>

Mail : contact@mipss-auvergne.fr

Tél : **09 72 16 27 25**

Des nouvelles du CCAS

Le bureau du CCAS a été modifié cette année, avec l'arrivée de Béatrice LÉBOVITS et Madeleine MICHAUD en remplacement de Marion ESCUIT et Lucienne MARY. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur implication.

Le Goûter des aînés

Le 21 janvier la MARPA et le CCAS ont œuvré ensemble pour organiser le traditionnel goûter spectacle à destination des séniors.

Le personnel et les élus ont travaillé dans la bonne humeur pour cuisiner, mettre en place et servir un buffet gourmand.

Le groupe Quadrille et Crinolines a donné une prestation de qualité, et ensuite les invités ont pu, avec leurs

conseils, s'initier aux danses napoléoniennes. L'après-midi s'est poursuivi avec des danses beaucoup plus classiques jusqu'en début de soirée.

Rendez-vous est pris pour janvier 2024 avec un autre spectacle. Nous tenons à remercier tous les bénévoles sans qui cet après-midi n'aurait pu avoir lieu.

En outre, une soixantaine de colis a été distribuée aux aînés de 80 ans et plus qui n'ont pas participé au goûter.



Rencontres séniors

Le CCAS va mettre en place dès la rentrée des rencontres à destination des séniors. Pour commencer, nous vous proposons une **conférence discussion sur le thème du sommeil** avec le Docteur Bruno VALLADIER. Elle aura lieu **le 3 octobre de 15h30 à 17h** et se terminera par un petit goûter. Toutes les idées et propositions seront les bienvenues et nous déterminerons ensemble de la suite à donner à ces réunions et leur fréquence. Merci de nous indiquer votre participation par téléphone à la mairie.

En partenariat avec le CLIC de BILLOM, nous mettrons en place un ou plusieurs ateliers comme nous l'avons fait dernièrement sur le thème de la **nutrition de la mémoire et de l'équilibre**.

Les informations seront données par voie d'affichage, sur le site et la page Facebook de la mairie. Bien entendu, vous pourrez toujours vous renseigner en contactant la mairie.

Registre des personnes à risque

Les communes ont l'obligation de mettre en place un registre des personnes à risque de leur territoire.

Ce registre leur permet de prévenir les personnes inscrites d'un danger climatique signalé par la préfecture. Il permet également aux services ou aux élus en charge des affaires sociales uniquement, de contacter régulièrement les personnes isolées ou en difficulté.

A Pérignat ce registre existe depuis plusieurs années. L'inscription est libre et peut se faire par la personne elle-même ou bien ses proches. Il vous suffit de contacter la mairie au 04 73 69 52 54 pour obtenir tous les renseignements.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Billom Communauté, en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'habitat (ANAH), a lancé sa 2^{ème} Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'organisme SOLIHA a été choisi pour accompagner les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans leurs projets notamment de rénovation énergétique, d'adaptation au handicap ou à l'autonomie.



A qui s'adressent les aides financières ?

- **Vous êtes propriétaire occupant** : c'est votre résidence principale, actuelle ou future. Le niveau de ressources ne doit pas dépasser les plafonds définis par l'ANAH
- **Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou qui est inoccupé** : Vous vous engagez à louer votre logement rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.
- **Conditions générales d'attribution** : le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans.

Ne commencez pas vos travaux avant le dépôt de demande de subventions. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment qualifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique.

- **Avant tout, contactez Rénov'Actions63 (tél. : 04.73.42.30.72), cet organisme vérifiera l'éligibilité de votre projet. Vous serez ensuite orienté vers le dispositif adapté au projet : soit MaPrimeRénov', soit le dispositif de l'OPAH.**
- **Si vous pouvez bénéficier des aides de l'OPAH, venez rencontrer les conseillers de SOLIHA lors de leurs permanences à Billom, Saint-Dier Dallet ou Vertaizon. Uniquement sur réservation sur le site : tinyurl.com/PermanenceSOLIHA**

Quels travaux sont concernés ?

- **Les travaux de rénovation des logements dégradés** : un projet global : électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, peinture au plomb...
- **Les travaux de rénovation ou de création de logements locatifs** : rénovation globale, sortie de vacance, transformation d'usage...
- **Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées** : remplacement de la baignoire par une douche, monte-escalier, aménagement de pièces en rez-de-chaussée, rampe d'accès...
- **Les travaux liés aux économies d'énergie** : isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire...

Maison Sport Santé :

permettre la pratique d'activité physique, en toute sécurité et dans la durée.

Lutter contre la sédentarité, assurer la promotion de l'activité physique, accompagner au mieux les personnes porteuses d'une pathologie chronique ou présentant des facteurs de risque à trouver une activité physique qui soit adaptée, régulière et pérenne... Ce sont les principaux enjeux de l'antenne Maison Sport Santé développée sur le territoire de Billom Communauté, depuis quelques mois.

En 2020, le diagnostic réalisé par l'ONAPS* a permis de relever des besoins chez les habitants du territoire, en particulier un niveau de sédentarité élevé chez les jeunes,

un manque d'activité physique pour les jeunes actifs et une absence de connaissance de l'offre de loisirs pour les personnes âgées.

Face à ce constat, les élus de Billom Communauté, en partenariat avec l'ONAPS ont initié une réflexion pour porter cette dynamique territoriale en faveur du Sport-Santé. Ils ont fait appel à l'association DAHLIR, qui facilite l'accès aux loisirs des publics éloignés pour piloter ensemble ce projet.



Dans ce cadre-là, nous avons mis en place au sein de la commune des **séances d'activité physique adaptée** encadrées par Manon (étudiante en Master 2 Activité Physique Adaptée), depuis le mois de février. Face à ce succès et à la forte demande au sein du territoire, nous souhaitons pérenniser ces séances.

Dès le mois de septembre, nous reprendrons les cours au gymnase à raison de une à deux fois par semaine. Vous pourrez y pratiquer des activités ludiques basées sur un travail cardio-respiratoire, de renforcement musculaire, d'équilibre...

- **Renseignements auprès de Manon au 06 30 73 71 30**

Du côté de l'école

• Commémoration du 8 mai 1945

«

Nous étions une quarantaine d'élèves à être présents devant le monument aux morts à 11h15.

Les élèves avaient préparé la lecture du poème « Liberté » de Paul Eluard. Lucas, un élève de CM2 a présenté le poème. Puis, par groupe de deux ou trois, nous nous sommes avancés au micro pour lire quelques vers chacun. Puis nous nous sommes positionnés en spirale en mettant notre main sur l'épaule de notre voisin de droite.

Après, Monsieur le maire a parlé puis il a apporté une gerbe de fleurs devant le monument aux morts. Les CP, CE1 et CE2 y ont déposé leur affiche avec le drapeau français, et les colombes qu'ils ont fabriquées.

Ensuite nous avons écouté la Marseillaise.

Et pour finir, nous avons tous suivi les pompiers jusqu'à la mairie avant de rejoindre nos parents.

»

Les élèves de la classe de CM



• Un voyage scolaire en Normandie

«

« La Normandie, destination la plus prisée des classes de CM » nous dit notre maîtresse de CM2. En effet les enseignantes Mme Maillard et Mme Mougel projettent d'emmener leur classe à Ouistreham près de Caen dans le Calvados du 12 au 16 juin 2023. Le départ est prévu à 7 h 30 le lundi et retour vers 23 h le vendredi : 20 h de bus aller-retour !

Au programme un séjour historique puisqu'ils visiteront bien sûr les plages du débarquement, les cimetières Américains et Allemands, les batteries de Longues-sur-mer, le musée d'Arromanches et le Mémorial de Caen. Ils auront également la chance d'écouter un témoignage de Mr Désiré qui était enfant au moment du débarquement et qui racontera ses souvenirs de ce jour si emblématique. Mais ce n'est pas tout car des activités sur le milieu marin sont aussi prévues : une pêche à pied pour étudier la laisse de

mer et construire un aquarium, des récoltes et classification de coquillages. Et pour finir une activité de Land art sur la plage pour satisfaire les artistes.

Mais chers parents, si vous avez votre fils ou votre fille dans l'une de ces classes ne vous inquiétez pas car ils seront bien logés ! Ils séjourneront au Centre Les Marines situé à 100 mètres de la plage où les garçons dormiront au rez-de-chaussée et les filles au premier et deuxième étage. Chacun pourra profiter des tables de ping-pong, baby-foot et de la bibliothèque sans oublier quelques moments de travail dans la salle de classe mais aussi de détente avec leurs ami-e-s dans les chambres.

Et c'est ainsi que s'achèvera après quatre jours ensoleillés sur les plages de Normandie leur fabuleux voyage !

»

Texte écrit par Lucas et ses camarades de Cm2

*Financé notamment par une subvention de 2000 Euros du Ministère des armées Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA)

• Témoignages des résidents de la MARPA concernant la Seconde Guerre Mondiale

«

Le 5 juin la classe de Cm2 de l'école de Pérignat sur Allier s'est rendue à la Marpa pour écouter les différents témoignages des résidents, ayant vécu ou connu à travers leurs parents la seconde guerre mondiale.

Tout d'abord Mr et Mme Bonnet ont raconté que ce jeudi du mois de juin 1944, Mr Bonnet de Pérignat qui avait alors 9 ans gardait les vaches avec sa marraine. Tout d'un coup, il a entendu des bruits de fusils, a traversé le bois pour vite aller voir ce qu'il s'était passé. Il a alors découvert 8 personnes à terre qui avaient été fusillées dont une qui criait à l'aide espérant que quelqu'un vienne le sauver. Heureusement des habitants de Pérignat l'ont caché pour le soigner et s'occuper de lui. Mr Bonnet n'oubliera jamais ce jour là où il a été témoin de la fusillade des maquisards de Lachat.



D'autres récits ont été rapportés au sujet de la Résistance comme celui de ce monsieur qui transportait sous la selle de son vélo des messages adressés aux résistants dont il n'a jamais lu le contenu car c'était top secret, ou celui de Mme Garnier dont le père cachait également des messages de résistants dans la bordure d'un lit ou même ceux d'une autre dame Mme Constantin qui avait dans son pensionnat une directrice qui avait caché des enfants juifs ou de Mr Coutan dont les parents et grands-parents avaient recueilli des enfants juifs dans leur ferme ce qui leur a sauvé la vie. Ils ont reçu pour cela le titre de Justes parmi Les Nations.

Enfin, des histoires sur la vie quotidienne pendant l'occupation allemande ont été racontées comme par exemple, les bombardements en pleine nuit qui forçaient les gens à se réfugier dans les caves comme Mme Ungemuth âgée de 14 ans à l'époque dont les parents accueillaient les voisin-e-s dans leur cave à vin, la présence des chefs d'îlots dans les quartiers pour faire respecter le couvre-feu pour éviter d'être vus des avions bombardiers ou la grande difficulté à se vêtir mais aussi à se nourrir pendant cette période où les allemands récupéraient les vivres et où il fallait des tickets de rationnement pour acheter sa nourriture comme nous l'a expliqué Mme Dif.

Toutes ces histoires nous ont vraiment impressionnés et même émus car aucun enfant ne devrait avoir à vivre ça ...

»

Texte collectif rédigé par les élèves de CM2

INSCRIPTIONS SCOLAIRES pour la rentrée 2023 / 2024 - Petite section / CP ou nouvelles inscriptions

Merci de prendre contact **auprès du centre de loisirs au 04.73.69.56.30** pour convenir d'un rendez-vous.

Le jour de l'entretien, vous devez vous munir :

- de la fiche unique de renseignements centre de loisirs / école remplie et signée (disponible sur le site : <https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630604p/wp-content/uploads/sites/9/2022/03/fiche-inscription.pdf>)
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de vaccination
- du livret de famille
- de la carte d'identité des deux parents
- de la dérogation scolaire pour les enfants extérieurs au RPI
- de l'attestation de sécurité sociale
- de l'attestation d'assurance (responsabilité civile, individuelle accident et extrascolaire)
- de la carte de mutuelle
- de l'attestation du quotient familial CAF ou MSA ou le dernier avis d'imposition du foyer fiscal
- d'une boîte de mouchoirs

Quoi de neuf au centre de loisirs ?

● Projet plantation école / centre de loisirs :



Le 28 avril 2023, les enfants de la commune ont participé à leur manière à la journée mondiale de la terre en participant au projet plantation mis en place par le centre de loisirs et l'école élémentaire de Pérignat-es-allier. Que ce soit devant le centre de loisirs, dans la cour de l'école, dans la zone de jeux de la sagne, les enfants ont créé des espaces plus végétalisés. Merci aux familles qui ont pu faire don de végétaux et aux parents volontaires qui étaient présents.

Plus d'un milliard de personnes dans le monde participent chaque année aux activités du jour de la terre, ce qui en fait la plus grande manifestation civique au monde à laquelle chacun est invité à participer : Nous avons qu'une seule Terre, il faut la protéger !

● Projets intergénérationnels

Les projets intergénérationnels se poursuivent après les échanges culinaires des vacances d'avril, les enfants continuent les interactivités avec les résidents de la Marpa avec le projet des ateliers graff au mois de juin.

Ces ateliers sont mis en place par le service culture de Billom Communauté, en lieu avec le réseau des bibliothèques. Ils sont financés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme en lien avec l'exposition « Skate et art » qui est présente à la maison Grenouille jusqu'à la fin de du mois de juillet.

Les enfants et les résidents réalisent 4 panneaux qui ont pour thème le jeu, avec la coordination de Recycl'art Auvergne.



• Activités périscolaires



Les enfants du centre de loisirs ont découvert une nouvelle activité ces dernières semaines, celle de la couture. Deux de nos animatrices ont pu faire partager l'un de leurs hobbies à deux groupes d'enfants. Même les plus grands, et aussi bien les filles que les garçons ont confectionnés de magnifiques réalisations et ont pris beaucoup de plaisir.



• Inauguration du self et Projet Educatif de Territoire

Le repas est aussi un temps d'éducation avec pour objectifs d'apprendre à bien se nourrir en expliquant l'importance d'une alimentation variée et équilibrée. Son organisation doit permettre à l'enfant d'avoir des repères rassurants, de garantir le calme pendant le repas et de favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité. C'est aussi un moment pour la découverte des goûts.

Dans le but de limiter le gaspillage et de réduire le temps passé à table un self-service a été mis en place.

Son inauguration a été précédée d'une réunion de 40 minutes entre les différents acteurs du PEDT (élus, enseignants, personnels du centre de loisirs et parents) au cours de laquelle ont été abordés les thèmes suivants :

- l'organisation des repas,
- Le travail sur la nutrition réalisé à l'école
- L'application de la loi Egalim, la lutte contre le gaspillage et son évaluation



Bourse créative

Les chantiers d'été de la bourse créative proposés aux jeunes par Billom Communauté se dérouleront du 24 au 28 juillet sur notre commune.

Des jeunes âgés de 14 à 17 ans du territoire de Billom Communauté vont créer une barrière naturelle pour sécuriser la mare du centre de loisirs de Pérignat-ès-Allier et customiser des tourets en peignant des jeux pour les enfants.

Ils bénéficieront d'une bourse de 125 euros et ils participeront à l'initiation à la sophrologie et à la grimpe d'arbres pour les activités en activité.

Ce chantier sera encadré par Noémie Barjou, artiste peintre et Hervé Logeais Elineau, animateur ados Pérignat.

Ça bouge au Club Ado !

Le club ados a repris du service depuis le 31 mars. Il se situe 1 rue Ste Agathe dans les locaux de « La boulange ». Cet espace a d'ailleurs été rebaptisé « Le local » par les jeunes.



En période scolaire, le local est ouvert les vendredis de 17h30 à 20h. Durant les vacances d'avril, une semaine d'activité a eu lieu avec pour thème « Bonjour, Bonjour ».

A ce jour, une bonne dizaine de jeunes viennent chaque vendredi soir participer aux activités et aux temps d'échanges du local ce qui réjouit Hervé leur animateur.



Au programme cet été...

Cet été, le club ados ouvre ses portes :

- Du 10 au 13 juillet avec pour thème « Marchons, volons, flottons ».
 - Du 17 au 21 juillet, un séjour « camp » aura lieu à Vernet la Varenne dans notre belle Auvergne (inscriptions closes au 28 Juin)
 - Du 28 août au 1^{er} septembre pour une semaine « passerelle » ayant pour but d'accueillir les futurs collégiens avec pour thème « Silence, ça tourne ! ».
- Pour ce faire Emma rejoindra Hervé pour assurer l'animation.

Vacances été 2023 (du 10 au 13 juillet)

« Marchons, volons, flottons !!! »

	Vendredi 07 juillet	Lundi 10 juillet	Mardi 11 juillet	Mercredi 12 juillet	Jeudi 13 juillet	Vendredi 14 juillet
			 Prévoir un pique-nique	 + Repas Soirée jeu à partir de 18h Réservation demandée Tarif 1	 Réservation demandée Nombre de places limitées Tarif 2	
Horaires	17h30-20h	13h - 19h	10h- 19h	13h-22h30	13h - 19h	Fermé

Vacances été 2023 (du 28 août au 1er septembre)

« Silence ça tourne !!! »

	Vendredi 25 août	Lundi 28 août	Mardi 29 août	Mercredi 30 août	Jeudi 31 août	Vendredi 1er septembre
		 WELCOME ABOARD		 NOW	 + Repas Soirée jeu à partir de 18h Réservation demandée Tarif 1	
Horaires		13h - 19h	13h - 19h	13h - 19h	13h-22h30	13h - 19h



Séjour à Vernet la Varenne

Du 17 au 21 juillet 2023



Venez passer une semaine en camp et profiter de la nature qui vous entoure

Au programme: découverte d'un filon d'améthyste, polissage de pierres, accro-branche, détente au bord de l'eau et une bonne dose de rigolade



A la médiathèque du Pré-de-l'Eau

*Cette année encore, les bibliothécaires ont proposé de nombreuses animations pour tout public : Nuit de la Lecture, soirée mensuelle « Venez jouer », lectures aux écoles et Pitchouns, Carnets de Voyage...
Toute l'équipe vous souhaite de belles vacances et espère vous retrouver à la rentrée prochaine.*

● **Les 13 janvier, 10 mars et 12 mai : accueil des Pitchouns de Vertaizon**

Aline Lebref, coordinatrice du réseau des bibliothèques de Billom Communauté, et Denise ont animé les séances : kamishibai et lectures d'albums, avec pour terminer un choix sur place.



● **Les 29 janvier, 7 avril et 30 Juin : lectures aux enfants de l'école**

A chaque veille de vacances scolaires, des albums sont lus par Morgane, Solange et Denise aux enfants de l'école. A l'issue de chaque séance, chaque enfant repart avec un ouvrage de son choix : livre, album ou BD.



● **Le 21 janvier : Nuit de la Lecture**

Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque a organisé sa soirée autour de la Nuit de la Lecture nationale. Malgré le mauvais temps ce jour-là, une quarantaine de personnes sont venues écouter les bibliothécaires pour des lectures d'ouvrages, de dialogues, de poésie, de nouvelles effrayantes et de textes pleins d'humour.



● **Le 10 juin : Carnets de Voyage.**

Ginette Chaintron est venue présenter une quinzaine de ses « Carnets de Voyage », regroupant de splendides photos et diverses annotations personnelles. Ce jour-là, la médiathèque a accueilli plus de 35 personnes qui, en feuilletant les nombreux albums, ont voyagé à travers quelques-uns des nombreux pays visités par l'autrice. En fin de matinée un pot de bienvenue était offert par la mairie. L'exposition a été visible durant une quinzaine de jours aux heures de permanence de la médiathèque.



Rendez-vous

● **Pendant la permanence du mercredi : Atelier échecs**

Quel que soit votre âge, si vous voulez jouer aux échecs, que vous soyez débutants, confirmés, ou si vous voulez découvrir ce jeu, contactez Hervé au 06 19 09 30 64.

● **Le premier vendredi du mois : Soirée « Venez jouer »**

Depuis novembre dernier, la médiathèque continue de proposer tous les premiers vendredis du mois de 17h à 22h l'événement « VENEZ JOUER ».

C'est toujours avec plaisir et avec une participation soutenue que petits et grands se retrouvent pour jouer à tous types de jeux. C'est un moment de grande convivialité qui permet de belles rencontres. Ce vendredi 2 juin pour la huitième édition, une nouveauté : nous avons joué avec les élèves des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 à de grands jeux en bois pour clôturer la journée d'école.

En plus des rendez-vous mensuels, les bénévoles vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 1^{er} septembre pour une édition spéciale. En effet, à cette date, nous organiserons une soirée de plus grande ampleur, avec en plus des jeux habituels, de la musique, des jeux en extérieur, un bar et de la petite restauration. Réservez votre date !



Médiathèque du Pré-de-l'Eau

4bis Avenue de l'Allier - 63800 Pérignat-ès-Allier
Tél : 04 73 84 15 78 - Mail : biblio.pernat.sur.allier@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h à 18h - Mercredi de 15h à 17h - Jeudi de 17h à 19h
Accueil de l'école : Vendredi de 14h à 16h

FERMETURE ESTIVALE : du samedi 8 juillet au dimanche 10 septembre

Inscriptions et cartes gratuites. Consultation sur place gratuite.

La médiathèque recherche des bénévoles, venez nous rendre visite 

Assistance informatique

Pour la rentrée prochaine, la médiathèque poursuit ses ateliers d'aide aux tâches administratives sur internet et d'initiation à l'informatique.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Hervé au 06 19 09 30 64.

Section culture & Saison Estivale

La Section Culture de l'Amicale Laïque est actuellement en train de peaufiner le programme de sa saison culturelle 2023/2024. Un Escape Game à Pérignat, ça vous dit ? Ou alors peut-être un spectacle pour enfants entré récemment au répertoire pédagogique de l'Opéra de Montréal ? Ou encore une enquête policière sombre et inquiétante sur scène ? Tout ça à la fois ? Chiche ! En tout cas, il devrait y en avoir pour tous les goûts. Nous annoncerons le programme complet en août.

Mais pour l'heure, il est grand temps de présenter le programme de notre **saison estivale 2023***.

Nous proposons 5 dates à retenir cet été :

- **Le 29 juin** : les 3 groupes de rock de l'École de Musique Intercommunale de Billom viennent ambiancer la Maison Grenouille à 18h30.

- **Le 22 juillet** : le groupe Taquine vous propose un Blind Test acoustique avant de réaliser un concert de chanson française toujours sur la scène de la Maison Grenouille à 18h30. Il nous a été soufflé que « Taquine sur scène, c'est comme une promenade dans un jardin fleuri : ça donne le sourire et ça fait aimer le moment présent ».

- **Le 5 août** : Peggy Sue vous séduira assurément avec ses textes ciselés, de la pure chanson française comme on l'aime !

- **Le 25 août** : comme chaque dernier vendredi d'août depuis 4 ans, nous projeterons en plein air sur écran géant une sélection de courts-métrages du festival international de Clermont-Ferrand opérée par nos soins. L'année dernière nous avons eu le nez creux, « Partir un jour », l'un des films que nous avons sélectionnés, a reçu le César 2023 du meilleur court-métrage. C'est à 21h30, Place Onslow.

- **Le 26 août** : parce que l'horaire de la veille ne sied pas à tous, nous proposons cette année une séance supplémentaire de courts-métrages à la MARPA, ouverte à tous les Pérignatois avec un programme spécialement sélectionné (en fonction du nombre de places disponibles).

**D'autres concerts ont été programmés directement par la Maison Grenouille à des dates différentes.*

Cette saison estivale est soutenue par la commune de Pérignat et par Billom Communauté et nous les en remercions. Un merci spécial pour nos partenaires Audrey et Cécilien de la Maison Grenouille.

Retour sur spectacles

- Très belle soirée le Dimanche 29 Janvier à la Salle Polyvalente de Pérignat. La section culture de l'Amicale Laïque remercie chaleureusement le public venu nombreux au spectacle "**A Toute Bubure**". Chacun a pu entonner des titres célèbres de Pierre Perret, et en découvrir des moins connues.

(Spectacle en partenariat avec Billom Communauté et le Conseil Départemental dans le cadre de la saison culturelle départementale "Impulsion")



- Beau succès pour les "**Rencontres au coeur de la Forêt**" le Dimanche 26 Février.

Trois marionnettistes ont interprété cette fable écologique dans laquelle les habitants de la forêt - animaux, humains, arbres - interagissent, vivent des émotions et font face aux difficultés. Le spectacle a trouvé son public puisque 110 enfants et adultes se sont déplacés et ont chaleureusement applaudis la prestation des artistes.

Le décor, constitué de grimoires géants, a particulièrement marqué l'assistance. Ils ont été entièrement confectionnés à la main par Odile Oziol pendant le confinement, période créative particulièrement faste pour l'artiste.



- Une belle rencontre culturelle et culinaire autour du « **Vrai Taboulé (vert)** » !

La Salle des Mariages était comble le Samedi 2 Avril pour la réception de l'artiste Jessy Khalil venue nous raconter avec humour et émotion son histoire, tout en préparant le vrai taboulé vert libanais, que le public a pu déguster en fin de spectacle, tout en échangeant avec l'artiste.



Billom Communauté - Pays d'Art et d'Histoire

EXPOSITION
« SKATE ET ART »
 Du 30 mai au 31 août, à la Maison Grenouille



Les services culture et PAH de Billom communauté s'associent pour vous proposer

Skate & Art, une exposition au cœur du free-style artistique.

Skate & Art c'est la rencontre, le mélange, la fusion des arts de la rue. Skate, graff, breaking, tag... Bienvenue dans un monde où l'imaginaire n'a pas de limites ! Une exposition novatrice avec des créations de 8 artistes puydômois qui plongent le spectateur dans une expérience immersive originale.

atelier tout public sera le Mercredi 12 juillet à 10h

Viens customiser des objets recyclés avec des bombes !

Atelier encadré par Rémi de Recycl'art.

Atelier des 6-12 ans du Pays d'art et d'histoire

inscriptions : bureau d'information touristique de Billom
 04 73 68 39 85

Exposition organisée dans le cadre du Label Terre de jeux 2024 par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

"LARGUER LES AMARRÉS"
 le temps des vacances

Cette année nous accueillerons en résidence le collectif d'artistes "Pixel" du **24 au 28 juillet** sur les Bords d'Allier à Dallet. Les enfants des accueils de loisirs de Billom, Dallet, Vertaizon, Beauregard, Mezel et Pérignat partageront une journée entière avec eux : au programme **construction de micro-architectures flottantes, installations sonores, temps d'écoute radiophonique, collectage de matériaux naturels le long de la rivière et autres surprises.** Les enfants participeront à des créations originales en lien avec l'histoire des bateliers.

Autour de ces animations à destination des enfants 2 temps tout public seront proposés :

- **Mercredi 26 juillet à 18h (tout public)** : Une visite/promenade en bords d'allier sera proposée aux familles pour découvrir la faune, la flore et le fonctionnement des rivières de ce bel endroit naturel. Visite animée par Arthur Haddou, animateur rivière à Billom Communauté

- **Vendredi 28 juillet à partir de 19h00 (tout public)** : Visite des installations des enfants, pique-nique tiré du sac, mise en illumination des installations : venez partager cette soirée poétique les pieds dans la sable et la tête dans les étoiles

George Onslow à l'honneur pour les Journées Européennes du patrimoine

Dans le cadre de sa programmation annuelle, le Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté organise des animations pour les Journées européennes du patrimoine pour valoriser un aspect patrimonial du territoire.

Cette année, la thématique « patrimoine vivant » a conduit le pays d'art et d'histoire à s'orienter vers la mise en valeur de deux artistes locaux, du XIXe siècle, qui ont eu une carrière internationale mais sont méconnus en Auvergne et pourtant ils n'ont jamais oublié leurs origines.

George Onslow, compositeur et musicien, habitant Pérignat-es-Allier et Prosper Marilhat, peintre, né à Vertaizon, auraient pu se rencontrer. Le Pays d'art et d'histoire, grâce à des spécialistes et experts de ces deux artistes, Baudime Jam et Jean-Marie Chauvin, proposent une programmation exceptionnelle et inédite le week end du 16 et 17 septembre.

Tout au long du week end, plusieurs temps forts sont organisés à Pérignat et Mezel :

- **une conférence « Quand Marilhat et Onslow se rencontrent »** le 15 septembre à 18 h 30 à la maison du temps libre de Mezel (commune de Mur sur Allier) par Jean-Marie Chauvin et Baudime Jam.

- **une exposition « George Onslow et l'auvergne. de Chalendar... à Bellerive »** du 16 septembre au 20 octobre 2023, à la Maison Grenouille de Pérignat-es-Allier

- **Un concert « un auvergnat à Vienne »,** le dimanche 17 septembre à 17 h dans l'église Sainte- Agathe de Pérignat-es-Allier.

- **une visite sonore « dans les pas de George Onslow »** le dimanche 17 septembre, à 14 h 30 dans le bourg de Pérignat, incluant un passage dans l'église.

Exposition et visite gratuites.

Concert : tarif plein : 15 €, tarif réduit : 10 €, gratuit – 15 ans.

Renseignements et réservation (pour le concert) au bureau d'information touristique de Billom.

L'association « Mémoire et patrimoine de Pérignat » et la commune de Pérignat sont partenaire du Pays d'art et d'histoire dans l'organisation de cette manifestation.

Du côté de l'Amicale Laïque

L'amicale Laïque a proposé un **week-end théâtral** les 17, 18 et 19 Mars avec le vendredi soir la troupe de la Roche Noire et le samedi soir et le dimanche après-midi la troupe de Pérignat, qui ont connus un franc succès

L'Amicale s'est démenée ces dernières semaines pour planifier un **concert gratuit de la TEAM Goldman** le 1^{er} juillet (reporté en cas de pluie), avec buvette et petite restauration, aux abords de la Salle de Sport.

- La reprise des activités commencera mi-septembre avec toutes les sections de cette année aux mêmes jours et horaires, les lieux seront fixés en septembre.

- Le 9 septembre, en même temps que les Ecopolys, se déroulera le forum des associations, l'Amicale Laïque sera présente pour proposer ses diverses activités.

- L'incontournable Trivial Enchères aura toujours lieu le 1^{er} samedi de Décembre, et la dégustation d'huîtres courant décembre à la salle polyvalente.

L'amicale est toujours à la recherche de nouvelles personnes désireuses d'apporter des idées innovantes !

Contact : Jean-Marc au 06.88.79.72.87

Section théâtre « L'Épouvant'Acte »

- **Week-end théâtral**

Vous avez été nombreux à venir retrouver Yvonne et Roger nous raconter la belle affaire qu'ils ont conclue, Lia et Clément rêver d'une vie d'adulte sans contrainte, Gabrielle se confier à son amie Caroline sur les infidélités de son cher époux Fernand, nos trois amies se confier sur les hommes, la Cigale et la Fourmi danser sous nos yeux, ou encore la directrice de l'agence matrimoniale nous raconter ses méthodes redoutables pour former les couples, au nom de l'amour, l'amour, l'amour...

A l'année prochaine !



Des récompenses internationales au Club Photo

Le club Photo de la section de l'Amicale Laïque a encore bien travaillé cette année.

2 expositions ont été proposées aux habitants et aux amateurs d'art photographique :

- Celle de novembre avait pour thème « La Toscane d'Auvergne ». Nous avons reçu près de 1500 visiteurs. Cette exposition d'une centaine de photos est disponible pour être installée dans les villages de ce secteur qui en feront la demande pour créer une animation.

- En février l'exposition « Séries d'auteurs » a également connu un vif succès. Une centaine de photos grand format étaient exposées.

Le club photo participe comme tous les ans aux concours de la Fédération photographique de France.

Dans la compétition de la coupe de France couleur, regroupant les 30 meilleurs, le club de Pérignat est arrivé 15^{ème} (sur 500 clubs que compte la Fédération).

En national 1 Nature, Armand Amenta a été récompensé en recevant le diplôme de la meilleure photographie paysage nature du concours. (photo ci-contre)

Au niveau de la Fédération Internationale de l'Art Photographique (FIAP) 2 adhérents du Club se sont distingués :

- Jean-Claude Delon a été récompensé en recevant le diplôme EXCELLENCE FIAP BRONZE

- Armand Amenta a eu l'honneur de recevoir le diplôme EXCELLENCE FIAP PLATINE.

Le club Photo sera présent au forum des associations pour recevoir les personnes qui seraient intéressées. Étant équipé d'un matériel studio, il organisera une animation - portraits - aux visiteurs qui désireront se faire photographier.

Contact : Armand Amenta au 06 61 90 59 37



« Eau et vapeur » : photo prise en Islande en juillet 2015 et primée en compétition nature.

Danse en ligne et danses de société

Afin de pouvoir briller lors de soirées dansantes, c'est dans une ambiance ludique, conviviale et chaleureuse que Benji Danse vous propose de venir découvrir ou vous perfectionner à la riche étendue de la danse en ligne, à la grande variété des danses de salon ainsi qu'à la diversité du rock.

En dansant avec Benji Danse vous bénéficierez des avantages de l'Association Benji'tude : vous mettrez à profit votre implication aux cours lors des différentes manifestations dansantes organisées par l'Association tout au long de l'année, et de présenter un gala de danse au mois de juin.

Les cours de danse se déroulent à la salle polyvalente, 3 rue de La Sagne à Pérignat.

- Niveau Intermédiaire : les mardis
 - o 18h45 - 19h45 : Danse en ligne
 - o 19h45 - 20h45 : Danse de salon et rock
- Niveau Débutant : les jeudis
 - o 18h45 - 19h45 : Danse en ligne
 - o 19h45 - 20h45 : Danse de salon et rock

Début des cours de danse semaine 38 avec séances d'essai gratuites.

Nous vous attendons nombreux aux prochaines inscriptions de Septembre 2023. En attendant n'hésitez pas à contacter Benjamin, votre animateur !

--

Benjamin DELERY PIQUELLE
Animateur pour Benji Danse
Président de l'Association Benji'tude
06.58.88.85.18



Danse Africaine

Le 20 mai dernier, la section danse africaine de l'ALP animée par l'association SaMaTa aux rythmes de l'Afrique, a organisé son premier stage de danse traditionnelle. Le chorégraphe Chrysogone Diangouaya est venu partager un moment de convivialité autour de la danse congolaise accompagné par les musiciens Sami Louaza et Maxime Antar. Les danseuses ont pu découvrir les rythmes et les pas congolais traditionnels. Une très belle énergie s'est dégagée tout au long de ces 3h intenses !

> Save the date !

SaMaTa est déjà sur l'organisation du prochain stage avec Saly Danse qui se déroulera le 7 octobre 2023 !



Section Marche

La section marche n'arrête pas les sorties !

Les marcheurs se sont retrouvés le 11 Juin pour déguster les cuisses de grenouilles à la Cabane le 11 juin.

Ils sont partis se dégourdir les jambes à Val Cenis le 29 juin. Ils ont profité du beau temps, et ont mis les chaussures à rudes épreuves.



Section Pilate

La section Pilates poursuit ses séances l'année prochaine le jeudi matin de 10h30 à 11h30, le lieu de rendez-vous sera communiqué ultérieurement du fait des travaux de la Mairie, les cours débuteront le jeudi 14 septembre.

Les renseignements concernant l'activité peuvent être pris au besoin dès maintenant auprès de Cathy LAGEYRE au 07 87 82 83 01.

Des concerts pour la chorale de la Lyre Pérignatoise

● La chorale de la Lyre en concert à Brioude

Dimanche 30 Avril la chorale de Pérignat a été invitée par **les chœurs du Haut-Allier** pour un concert à la basilique Saint-Julien de Brioude. Dans ce cadre magnifique les choristes des deux chœurs ont interprété une partie de leur répertoire, du lyrique, du profane et des chants du monde. Les deux chefs de chœur, Stéphane Meygret et Yannick Colmont, ont aussi chanté plusieurs chants a capella. Un très beau moment dans un lieu unique vivement applaudi par le nombreux public présent.



● Concert de printemps pour la Lyre.

A l'occasion de son concert de printemps la chorale de la Lyre Pérignatoise a reçu la chorale « **Jacques de Beaune** » de Ballan Miré (Indre et Loire).

En ouverture la Lyre Pérignatoise a interprété une partie de son répertoire, chants traditionnels, fantaisie humoristique et hymne religieux.

Sous la direction de Mathieu Capanini, la chorale invitée a présenté un programme très cinématographique : ouverture par la 20th Century Fox suivi d'airs du Parrain, Seigneur des Anneaux, les choristes, Harry Potter et bien d'autres connus du public.

Sous les applaudissements, la soirée s'est terminée par deux canons réunissant l'ensemble des choristes.

Ce moment musical a permis de réunir l'Auvergne et la Touraine, une région chargée d'histoire et jardin de la France. Mais ce fut aussi l'occasion le temps d'un week-end de faire de belles rencontres avec de belles personnes et la promesse de se revoir en Touraine.



Inter'Actifs en action



● **Deuxième parade de Noël** ou malgré un froid glacial, les Pérignatois étaient présents : marché de Noël, photo du père Noël et défilé avec les mascottes dans le bourg.

● Nous avons réalisé une **vente de calendriers** où les écoliers ont posé et le bénéfice de 246 euros à été reversé à l'école maternelle et primaire.

● **Deuxième repas à thème**, 180 personnes étaient réunies à notre soirée dansante Réunionnaise. L'ambiance était au rendez-vous. *(photo à gauche)*

● Suite à la demande des Pérignatoises, une **soirée réservée aux filles** a eu lieu le 25 Mai "Carrément Nanas", réel succès avec 11 exposants et nous avons passé un agréable moment : À refaire ! *(photo à droite)*

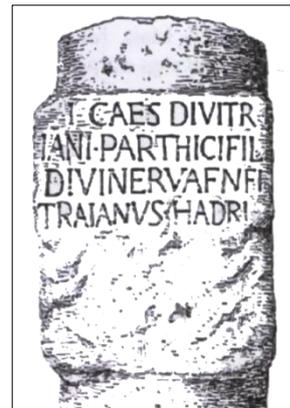


Prochain événement à venir : un concours de pétanque en septembre.

Patrimoine et Mémoires



- La pierre devant servir à fabriquer la borne milliaire a été extraite de la carrière et la borne devrait être livrée et érigée dernier trimestre. (photo ci-contre)



- Le circuit mis en place par Billom-Communauté avec la participation de la commune et de l'association Patrimoine et Mémoire de Pérignat-ès-Allier est opérationnel : 8Km pour admirer des paysages empreints du passé antique et médiéval. Cette jolie boucle vous étonnera par les richesses insoupçonnées des paysages et du patrimoine. Des panneaux explicatifs parsèment le parcours.

Société de Chasse « La Vigilante »

«

Retour à la terre ou retour d'un héros

Lorsque les humaines quittent la condition hasardeuse du nomade et cultive la terre, ils s'inventent un destin en se fixant et s'enracinant à la terre. Les paysans, ces femmes où ces hommes, qui ont façonné nos territoires, qui ont implanté une activité humaine ancestrale, reliant la nature aux cultures, sont aujourd'hui mis à l'index. Pollueurs, empoisonneurs, fossoyeurs, la liste n'étant pas exhaustive, sont les termes qui affublent nos hommes de la terre, qui devront bientôt se cacher pour ne pas se justifier devant le citoyen lambda. En s'attaquant à la campagne, les néo-ruraux s'attaquent aussi aux chasseurs.

Pourtant depuis des millénaires, les paysans s'arc-boutent sur l'outil remplaçant le chasseur-cueilleur par l'agriculteur-éleveur. Croyant en l'alliance entre l'homme et la terre, ils la cultivent, car plus ils se penchent vers la terre, plus la civilisation devient verticale. En sculptant nos paysages ils la rendent belle, car la nature au naturel est effrayante, elle doit donc être travaillée, car en creusant le premier sillon, la charrue a creusé les fondations de la société. Ce n'est pas seulement du blé qui sort de la terre labourée, c'est une civilisation tout entière.

Bercés pendant des décennies par le cheval, les bœufs et la charrue, ils ont vu leur monde chamboulé avec la mécanisation et la mondialisation. Ils étaient 5 millions en 1950, aujourd'hui, ils sont moins de 400 000. Il faut dire que le tracteur et la moissonneuse ont remplacé les

animaux de trait. Il faut ajouter à cela, la course au rendement, la sacralisation du modèle intensif, la surexploitation et les monocultures de masse voulant ainsi apporter la « belle industrie » à tous, leur faisant croire à une agriculture de précision. Mais on leur a minoré les pesticides, les insecticides, les désherbants et les engrais, largement subventionnés par les multinationales et la PAC, donnant ainsi du grain à moudre aux néo-ruraux bouffeurs de Mac-Do, qui ont envahi nos campagnes et qui dénoncent les pratiques « scandaleuses » des agriculteurs. Cela traduit le mépris dans lequel ils tiennent le travail de la terre. Un révélateur du chaos qui se joue dans nos campagnes. Pourtant, à l'heure de la pandémie, ils étaient tous heureux de voir ses hommes crottés fournir nos étales de légumes et de fruits frais.

Notre paysan d'aujourd'hui est un funambule en équilibre entre le rendement et le remboursement des emprunts contractés. Pour un juste équilibre, il doit éviter les effets pervers de la grande avancée mais il est obligé de s'adapter aux systèmes, aux effets climatiques et à la globalisation, car on n'arrête pas le progrès.

Il faut garder en mémoire que nous avons tous eu un ancêtre paysan qui avait forte tête mais bon cœur. Alors arrêtez de tirer sur l'ambulance car demain nous aurons besoin de retrouver nos racines dans nos territoires et que nous nous retrouverons tous sous cette bonne vieille terre.

»

Par R. Gisclon secrétaire de la société de chasse « La Vigilante »

Quand le CIG Mur-ès-Allier part en finales !

● Les 13 et 14 mai, pour les Finales Jeunes du Groupe 4 UFOLEP à Vigneux de Bretagne, le club de Gymnastique Artistique Féminine de Pérignat-ès-Allier a qualifié 5 équipes.

L'incroyable et inédite performance a été de voir ces 5 équipes monter sur le podium.

Les Niveaux 8 7/10 ans et les Niveaux 7 7/12 ans sont **championnes de zone**. Les Niveaux 6 7/12 ans sont **vice-championnes**. Les niveaux 8 7/8 ans et les niveaux 7 7/10 sont arrivées 3^{èmes}.



(1) Niveaux 6, 7-12 ans ; (2) Niveaux 7, 7-12 ans ; (3) Niveaux 8, 7-8 ans et Niveaux 7, 7-10 ans ; (4) Niveaux 8 7-10 ans

● Les 3 et 4 juin à Plaisir (78), nos trampolinistes ont participé à leur Finale Nationale UFOLEP.

Dans les catégories - de 11 ans et pour leur première participation Jules GALLOIS THOMAS et Léo MEUNIER ont fini respectivement 4^{ème} et 6^{ème}.

Dans les catégories Niveau 1 de + de 30 ans et Niveau 2 14/16 ans, Romain DEMINIER est **Vice-champion** et Noémie VIEIRA **Championne de France** !

Quelle fierté pour cette petite et encore jeune association de se faufiler parmi de grands clubs français !

Un cortège d'une centaine de supporters, parents, gymnastes, coachs et juges qui n'ont pas regretté le déplacement, merci à eux.



(1) Jules et Léo



(2) Romain et Noémie

Tennis Club



Le 17 juin a eu lieu un TMC (tournoi multi-chances) féminin ; Dès le 23 Juin, le club a enchaîné sur un tournoi senior, plus de 35 et plus de 50 jusqu'au 16 juillet.

Le club effectue des animations gratuites dans les écoles de Pérignat, Saint-Bonnet et de Mur-sur-Allier.



En août le club enchaînera avec un deuxième tournoi senior et plus de 35 sur la deuxième quinzaine.

Les inscriptions et les tests pour l'école de tennis auront lieu les deux premiers samedis du mois.

ALP Basket : 183 licenciés, 14 équipes, 2 finales départementales !

La saison 2022-2023 vient de s'achever pour l'AL Pérignat basket. Nous comptons 183 licenciés, répartis dans 4 équipes seniors, 9 équipes jeunes et une équipe loisirs. Ce qui est remarquable pour un club de notre taille, c'est que nous disposons d'une équipe dans chaque catégorie d'âge, des U7 aux seniors, garçons et filles, à l'exception de la catégorie U20M car nos jeunes intègrent directement les équipes séniors masculines. Nous saluons l'implication de tous nos bénévoles durant toute la saison, les entraîneurs, les coachs, les arbitres club, les officiels de table de marque, les responsables de salle, les délégués fair-play, les gestionnaires de la buvette et les membres du bureau.

● Deux finales départementales chez les jeunes, avec un titre

L'AL Pérignat basket se distingue une nouvelle fois dans les catégories jeunes, en particulier chez les filles. Nos U15 filles, entraînés par Hélène Blanc, décrochent un titre de **championnes du Puy-de-Dôme** dans leur championnat. Nos U18 filles, entraînés par Jessica Patureau, terminent **vice-championnes départementales** dans leur championnat. Ces deux équipes ont ainsi participé aux phases finales en fin de saison. En demi-finales, jouées dans une chaude ambiance à domicile, les U15F n'ont laissé aucune chance à Saint-Pourçain, sur le score de 99 à 48, et les U18F ont dominé la CTC Bédât-Volcans-Châteaugay sur le score de 52 à 44. En finale, à Lezoux, les U15F ont battu Saint-Georges-les-Ancizes sur le score de 77 à 53 mais les U18F ont échoué face à l'équipe hôte sur le score de 31 à 44.



> les U15F, championnes départementales !

● Une année assez compliquée chez les seniors au niveau régional

Pour nos équipes seniors 1, masculines et féminines, la saison a été plus compliquée en raison de blessures et de changements d'entraîneurs. Nos seniors féminines sont reléguées en Régionale 3 et nos seniors masculins sont relégués en Pré-Régionale. Les équipes seniors 2, masculines et féminines, ont toutefois bien joué leur rôle d'équipe réserve avec une bonne saison en Départementale 2. La saison prochaine, avec de nouveaux entraîneurs, nous espérons que nos équipes seniors 1 joueront toutes les montées au niveau régional et départemental.

Pour suivre nos actualités et nous contacter :
Facebook : www.facebook.com/alperignatbasket
Mail : alperignatbasket@gmail.com



> les U18F, vice-championnes départementales !

● Un été actif et une saison 2023-2024 en préparation

Après la traditionnelle "Fête du basket", qui a clôturé la saison le samedi 10 juin, l'été se poursuit avec les deux camps de basket jeunes installés au Centre de loisirs. Celui des U9 à U11 se déroule du 10 au 12 juillet et celui des U13 à U18 se déroule du 28 août au 1^{er} septembre. Le succès est déjà au rendez-vous puisqu'avec 30 participants, nos deux camps affichent déjà complets ! Les participants pourront pratiquer le basket dans un autre cadre que celui des entraînements réguliers, mais également découvrir d'autres activités.

Pour la saison prochaine, le club a choisi de se rapprocher du CS Billom dans le cadre d'une Coopération Territoriale de Clubs (CTC) initiée en avril et qui portera le nom de **CTC "Toscane d'Auvergne"**. Cette évolution, dans un cadre structuré qui offre à chacun des opportunités de développement, est incontournable pour deux clubs voisins, de taille et de structure identique. Tout en maintenant l'identité et l'indépendance des deux clubs, la CTC a plusieurs objectifs : d'abord, mieux collaborer pour former des arbitres, ce qui est indispensable ; ensuite, organiser des événements type basket 3 x 3 ou des plateaux pour nos jeunes de l'école de basket ; enfin, s'il y a nécessité sur une ou plusieurs catégories, inscrire des équipes conjointes à la CTC en championnat pour mieux valoriser nos joueurs et les maintenir sur notre territoire. Par ailleurs, pour les catégories U9 et U11, un tournoi est prévu en début de saison.

Le bureau du club souhaite à tous, joueurs, parents, techniciens et supporters de l'AL Pérignat basket un excellent été ! Nous espérons vous retrouver nombreux non seulement aux matchs, mais également à la soirée d'automne.

Il y a 79 ans... le 15 juin 1944

L'émotion est toujours intense autour du monument érigé à la mémoire des jeunes patriotes fusillés par les SS le 15 Juin 1944. Famille des résistants, élus, personnalités du monde combattant, Office National des Combattants et des Victimes de Guerres, population pérignatoise et enfants des classes de CM1 et CM2 étaient présents.

Un bel hommage a été rendu à ces jeunes résistants : Léon et Marius Delessale, Jean Gauffre, Maurice Gorse, Roger



Maerte, Antonio Rios, Pacifique Rovali et deux inconnus. Seul Max Cyprien avait pu échapper à ce terrible carnage, et eût la vie sauve grâce à une chaîne de solidarité qui s'était mise en place pour le soigner et le cacher.

Jean-Pierre Buche, maire, a donné la parole à ses adjoints : Solange Mosnier a lu « Le dormeur du val » d'Arthur Rimbaud, et Bernard Léon a retracé l'histoire de la chaîne de solidarité mise en place par les villageois entre le 15 juin et le mois d'août 1944.

Les élèves, accompagnés par le corps enseignant, ont interprété « La Rose Blanche » de Mickey 3D. Ces deux classes étaient encore, la veille de la cérémonie, en voyage scolaire sur les plages du débarquement.

Comité FNACA – 19 Mars

Le comité FNACA en association avec la municipalité ont organisé la cérémonie du 19 Mars. Etaient présents Gaston Pature Président, Jean-Pierre Buche Maire, Le corps de sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux dont celui du département, les adhérents et la population.

Après la lecture des messages il a été procédé au dépôt de gerbes tous se sont retrouvés au vin d'honneur offert par la municipalité.



Record d'affluence pour le concert de la Team Goldman

Plus de 1000 personnes sont venues assister au grand concert gratuit en plein-air, proposé par l'Amicale Laïque ce Samedi 1^{er} Juillet : la Team Goldman a mis l'ambiance pendant deux heures trente, avec un spectacle de qualité. Le public n'a pas manqué de danser sur les sons les plus rythmés, ou d'entonner les morceaux les plus connus : *Je marche seul, au bout de mes rêves, je te donne, quand la musique est bonne...* Les plus gourmands ont également pu profiter de l'espace restauration et s'installer pour déguster grillades, crêpes et planches de charcuteries ou fromage.

L'Amicale Laïque de Pérignat tient à remercier très chaleureusement les spectateurs venus nombreux à cette belle soirée. Un énorme merci également à la trentaine de bénévoles mobilisés pour que cette soirée soit une grande réussite, ainsi qu'aux musiciens de la Team Goldman pour leur prestation, l'équipe de Seal Prod pour la mise en place de l'équipement scénique (couverture, son, lumière), ainsi qu'à la municipalité de Pérignat-ès-Allier. (Photo1 : Kath Eos)

